

# Flexibilité et centres pour requérants d'asile



# Flexibilité et centres pour requérants d'asile

Énoncé théorique de master en architecture  
Sous la direction de: Prof. Paolo Tombesi  
Semestre d'automne-hiver 2017

Umberto Lusso

## Sommaire

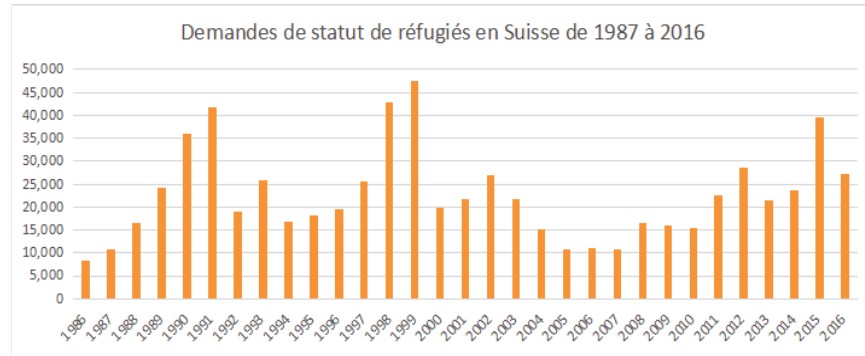
I - Introduction	1
II - Nécessité de l'étude	2
III - Objectifs	3
IV - Présentation des foyers	4
le foyer de Saconnex : un bâtiment en fin de vie	
le foyer de Feuillasse	
le foyer de Frank-Thomas: temporaire, mais pour combien de temps ?	
le foyer des Tattes: les limites de la grande échelle	
V - Exposé des problèmes:	20
Les espaces privés ne sont pas assez privé et les espaces communs ne sont pas assez communs	
VI - Recomendations	24
Recommandations: Où l'on exposera ce qui devrait être amélioré pour offrir des conditions d'hébergement idéales	
VII - Pourquoi la flexibilité ?	32
VIII - Que faire et comment: quelques pistes	38
IX - Conclusion	43
Bibliographie	46

# I - Introduction

Les afflux soudains de requérants d'asile en Europe ont toujours été gérés comme des situations temporaires et les réponses à ces arrivées ont été traitées dans cette même perspective. Aujourd'hui, force est de constater que même si les pics migratoires s'avèrent n'être que des éléments ponctuels, les inégalités dans le monde et les crises à l'étranger sont peut-être d'intensité variable mais durables dans le fond. La situation migratoire à Calais est un exemple symptomatique de cette situation, dans tout ce qu'elle peut comporter de tragique et durable à la fois. Les premières arrivées de migrants dans cette ville datent de 1999 et s'étirent jusqu'à aujourd'hui. Les interventions successives des autorités n'ont fait que déplacer le problème sans jamais réussir à le régler.

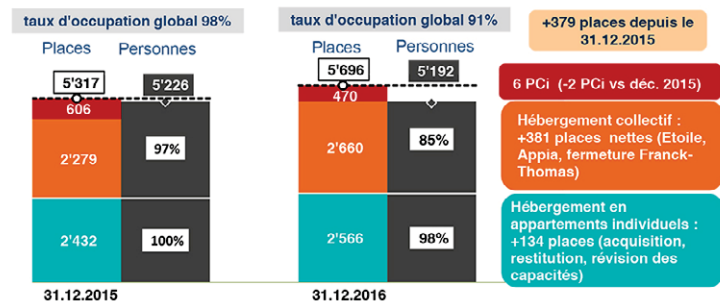
Dans le cas de la Suisse, la situation est certes moins dramatique mais mérite qu'on y accorde le même intérêt. Depuis la deuxième révision de la loi sur l'asile (LASI 2) de 1987, les requérants d'asile passent par l'un des sept centres d'enregistrement et de procédure avant d'être répartis par cantons pour la suite de la démarche. Le secrétariat d'état aux migrations gère les procédures mais l'hébergement des migrants<sup>1</sup> est délégué aux cantons qui se voient attribuer un nombre proportionnel à la population cantonale. Chaque canton est libre d'organiser l'accueil et il existe de nombreuses variantes allant de la centralisation par le canton de toutes les procédures, à la délégation de cette tâche aux communes. La gestion peut être faite directement par l'administration cantonale ou déléguée à un organisme mandaté par ce dernier.

Dans le cas de Genève c'est l'Hospice Général qui est mandaté par l'état pour trouver des solutions d'hébergement pour les requérants d'asile. Ces solutions, réparties sur tout le territoire genevois, incluent l'hébergement en centres collectifs plus ou moins grands (capacités allant de 31 personnes à 666 selon les centres), l'hébergement individuel en appartements et l'hébergement en abris de la Protection Civile (abris PC). Cette étude se concentre sur les hébergements collectifs car au delà du fait qu'ils soient un passage obligé dans le parcours des requérants d'asile, ils cristallisent aussi la plupart des problèmes liés à l'hébergement de migrants de par les conditions de promiscuité qu'ils engendrent, de la variation des contraintes qu'ils subissent et des relations qu'ils génèrent avec le reste de la ville.



source: Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM)  
<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/asy/statistik.html>

## Capacité d'accueil et occupation



source: statistiques et indicateurs 2016, Hospice Genral

<sup>1</sup> Bien que les termes migrant et requérant d'asile n'aient pas les mêmes significations, ils seront utilisés de manière équivalentes dans ce travail pour des questions de fluidité de lecture

## II - Nécessité de l'étude

Les centres pour requérants d'asile sont susceptibles de faire face à de nombreux impératifs qui sont amenés à varier à différentes échelles de temps. La variation du nombre de migrants dans le temps est le premier facteur à prendre en compte. Les périodes d'afflux supérieures à la capacité d'accueil impliquent l'ouverture d'abris de protection civile souterrains pour l'hébergement des nouveaux arrivants. Cette situation engendre des coûts et une logistique bien plus importante que dans le cas de centres ordinaires et à un impact psychologique négatif très important sur les personnes hébergées. Le cas d'un afflux inférieur à la capacité d'hébergement pose lui aussi des problèmes d'ordre financier. Les organismes d'accueil reçoivent un montant fixe de la part du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) par requérant hébergé. Les périodes de sous-utilisation des structures d'hébergement peut donc représenter un manque à gagner répercutable sur les frais d'entretien des structures qui eux sont fixes.

Aux variations quantitatives de l'afflux s'ajoutent les variations de structure familiales et plus généralement du type de population à accueillir. Chaque centre accueille un ou plusieurs types de populations. Les espaces pour les familles et femmes seules avec enfants sont les plus spécifiques, on leur attribue donc en priorité les espaces capables de satisfaire ces contraintes. Les hommes seuls n'ayant pas de contraintes spécifiques, sont souvent logés dans tous les espaces ne pouvant accueillir les autres types de populations, c'est donc des espaces par défaut qui sont adaptés tant bien que mal pour satisfaire leurs besoins ce qui peut engendrer des situations de manque de privacité et une organisation des espaces peu adaptée à leurs besoins.

Les structures actuelles sont trop rigides et la gestion des espaces intérieurs peinent à répondre aux besoins des résidents en matière de socialisation comme de privacité. Il en va de même pour la variations à court et à moyen terme de l'arrivée de migrants. Pour des questions de disponibilités en terrain et un manque de volonté de la part de certaines communes, les nouveaux centres sont trop souvent construits de façon temporaire ce qui limite leur capacité à s'intégrer à long terme dans leur environnement. La situation est moins pénalisante pour les bâtiments existants et réaffectés à l'hébergement de requérants d'asile dans la mesure où les bâtiments sont soit la propriété de l'état soit au bénéfice de contrats de location plus longs.

Dans ce contexte, le but de ce travail est de mettre en avant les avantages de l'adoption d'une démarche plus flexible dans la construction, l'aménagement et l'exploitation des foyers.

### III - Structure et objectifs

La première partie de ce travail a pour but de déterminer les besoins spatiaux et les améliorations possibles pour proposer aux résidents des foyers des conditions de vie optimales dans le contexte d'un hébergement collectif sujet à de nombreuses contraintes. Pour ce faire l'étude se base sur une analyse de quatre centres représentatifs de la diversité des bâtiments affectés à l'accueil de requérants d'asile.

La deuxième partie du travail servira à présenter les principaux avantages d'une démarche flexible de manière générale et au regard des contraintes propres aux centres pour requérants d'asile. L'illustration par quelques exemples propres aux spécificités des bâtiments réaffectés et aux bâtiments nouveaux conclura cette deuxième partie.

Une troisième partie devrait être consacrée à l'application de ce qui a été énoncé précédemment dans des cas concrets de centres genevois avec un exemple pour le cas d'un centre existant et un exemple pour un nouveau centre. L'étude pour le nouveau centre sera traitée à l'occasion du projet lié à cet énoncé, l'étude pour un cas existant est subordonnée à l'obtention d'informations plus précises concernant les centres concernés.

## IV - Présentation des foyers

FOYER	nb. places	Fonction initiale
Anières	278	Demeure/Ferme
Appia	184	Bureaux
Etoile	252	Temporaire
Feuillasse	172	Demeure/Ferme
Franck-Thomas	135	Temporaire
Lagnon	152	Autre
Malagnou	30	Demeure/Ferme
Praille-Gavard	173	Bureaux
Presinge	73	Demeure/Ferme
Saconnex	443	Bureaux
Tattes	658	Logements collectifs
Tilleuls	180	Temporaire
William-Rappard	36	Demeure/Ferme

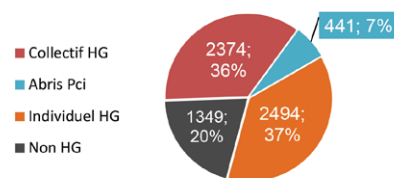
Pour l'hébergement de requérants d'asile l'hospice Général a à sa disposition une quinzaine de centres répartis sur l'ensemble du canton ainsi que quelques appartements. En cas de besoins elle peut demander l'utilisation d'abris de la protection civile (abris PCi) aux communes responsables. Les centres, acquis, loués ou construits au fil du temps en réaction aux variations de la demande forment un ensemble hétéroclite de bâtiments d'époques et de fonction différentes répartis sur l'ensemble du territoire cantonal. On y retrouve des maison de maîtres construites aux 15ème siècle, des construction temporaires, des maisons individuelles, des bureaux reconvertis ou des centres pour travailleurs saisonniers. L'hétérogénéité de ces situations implique des conditions d'hébergements très différentes d'un centre à l'autre et des problèmes particuliers à chacun des cas.

Les sélection des foyers présentés ci-après s'est faite sur la base de plusieurs critères dans le but d'obtenir un panel représentatif de l'ensemble des bâtiments affectés à l'hébergement de migrants. Les centres destinés à l'accueil de mineurs non accompagnés (MNA) ont volontairement été exclus à cause des spécificités que représente l'accueil de résident mineurs. Il est à noter que des MNA ont été logés dans des centres affectés à d'autres populations avant que ceux-ci ne soient transférés dans des centres spécifiques, pour des questions de prise en charge. Les centres ayant une capacité inférieur à cent personnes ou trop excentrés ont aussi été évincés de la sélection.

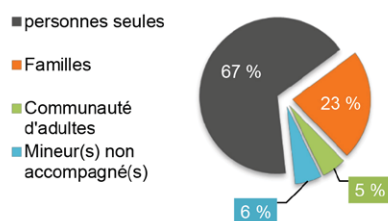
La description de chaque centre est divisée en trois parties. La première partie, centrée sur l'environnement, l'aspect et l'accès au centre à pour but de mettre en avant l'image que donne le centre dans son environnement mais aussi les relations qu'il entretient avec l'environnement et les institutions et association du quartier. Vient ensuite une description des espaces de circulation et des espaces communs(couloirs, cuisines, salles de bain, salles communes), leur articulation au sein du centre et leur utilisation par les résidents. Finalement il s'agira de traiter les espaces privés (chambres et appartements) et l'utilisation qu'il en est faite.

Les éléments énoncées ici sont issus des visites que j'ai pu faire dans les centres étudiés, des entretiens avec les responsables de chacun des centres, ainsi que des informations que j'ai pu obtenir du service de l'immobilier de l'Hospice Général. N'ayant pas été autorisé consulter les plans des bâtiments, le dessins qui illustrent les explications ont été redessinés au plus près de la réalité avec les informations à ma dispositions.

### Répartition par type d'hébergement (en moyenne mensuelle)

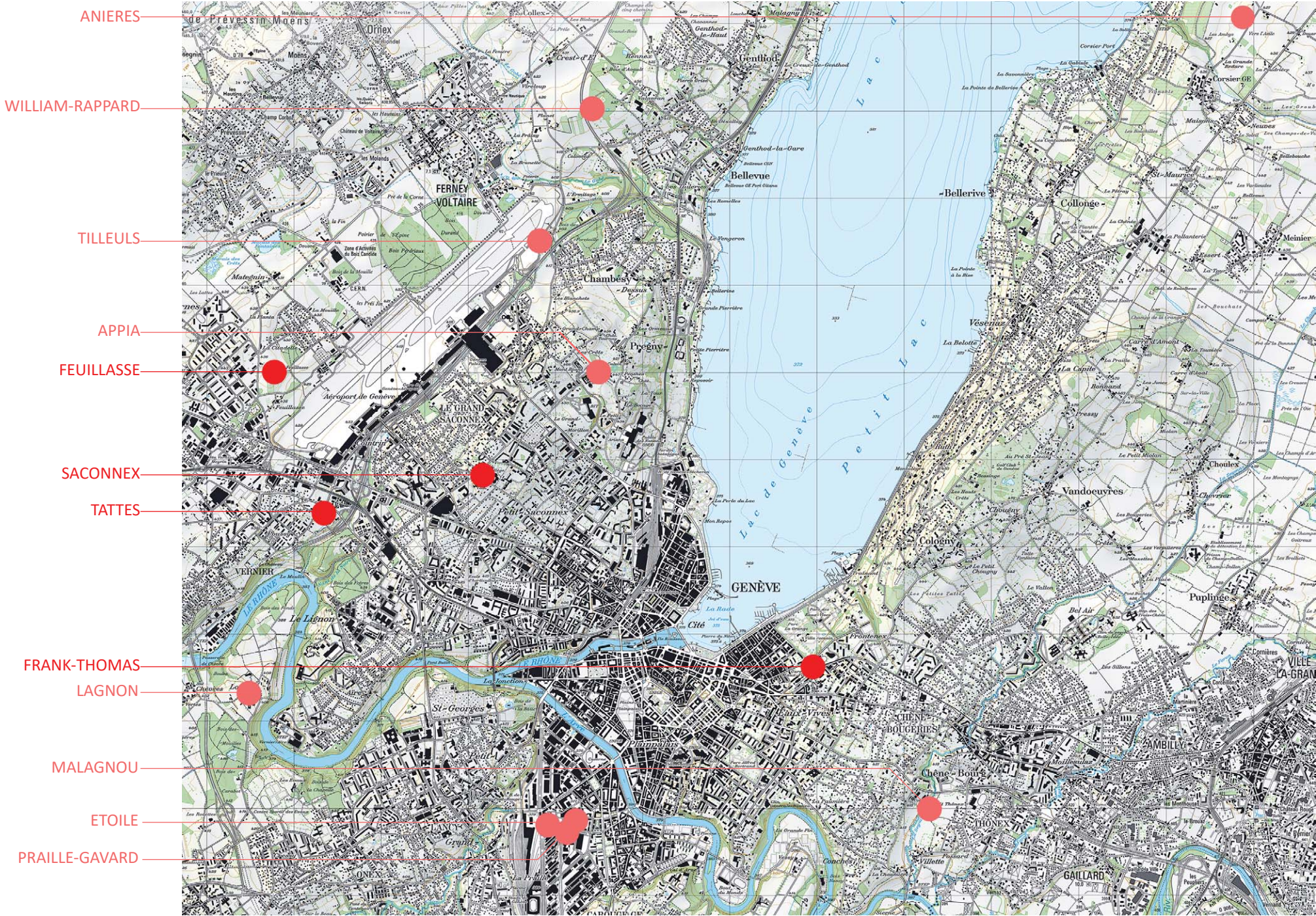


### Structure familiale des dossiers (en photo au 31.12)



source: Point sur l'hébergement des migrants et des projets de construction au 31.10.2017, Hospice General







vue aérienne du foyer



l'une des façades

## Le centre de Saconnex - Un bâtiment en fin de vie

**Capacité d'hébergement:** 443  
**Année de construction :** 1968 (1999)  
**Fonction initiale:** Bureaux  
**Bénéficiaires:** Familles / Hommes seuls

Construit pour accueillir des bureaux dans les années 1960, agrandi dans les années 1970 ce bâtiment à été récupéré par l'AGECAS (Association genevoise des centres d'accueil pour les candidats à l'asile, ancêtre de l'Hospice Général) en 1999. Il a dû être partiellement détruit à la fin des années 1990 pour faire place à l'école de commerce André-Chavannes construite à proximité immédiate du centre. Malgré les nombreux travaux d'entretien courant qui ont été mené depuis son utilisation comme centre d'hébergement, le bâtiment atteint ses limites structurelles. Sa démolition est prévue d'ici l'été 2020. A la place l'Hospice Général prévoit de construire de nouveaux bâtiments de logements, une partie de ces logements serait destinée à l'hébergement de requérants d'asile et l'autre serait disponible à la location.

### Le centre, environnement et interactions

Le bâtiment est situé dans le coin d'un parc d'une zone pavillonnaire. Il fait face d'un côté à l'école de commerce qui lui a amputé un bras et dont la proximité rend inutilisable une partie de l'extérieur. Il donne de l'autre côté sur un parking privé qui sert de zone tampon entre le bâtiment et la rue. La combinaison de ce parking souvent vide et grillagé et l'aspect extérieur de la façade qui manque d'entretien en font une zone qui donne une impression d'abandon et de négligence très dommageable pour les résidents ainsi que pour l'image qu'il donne aux riverains. La situation à l'intérieur est différente, la peinture à été refaite de nombreuses fois par des professionnels mais était dégradée presque aussi rapidement. La solution à été d'impliquer les résidents en leur faisant repeindre le centre avec des couleurs choisies par l'équipe sociale du foyer. Cette démarche à non seulement coûté moins cher, permis d'égayer un peu l'intérieur du centre mais aussi fortement diminué les dégradations, les résidents étant plus respectueux de l'environnement si eux-mêmes ou leur voisin avaient contribué à son entretien.

En ce qui concerne les interaction que le centre peut avoir avec les institutions du quartier et des environs il est à noter que selon la responsable du centre ,elles ont surtout augmenté depuis le pic de demandes d'asile de 2015 et à la médi-

### ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
13h30 à 16h30 Espace enfants (1-5 ans) & psychomotricité		8h30 à 12h00 Espace enfants (1-5 ans) & psychomotricité	12h30 à 16h30 Espace enfants (1-5 ans)	10h à 11h30 Activités artistiques Enfants (4-7 ans)	13h à 16h30 Foot en salle pour adultes, Salle de gym 3 Ecole André-Chavannes	8h30 à 12h00 Espace enfants (1-5 ans)	13h30 à 16h30 Espace enfants (1-5 ans)	8h30 à 12h00 Espace enfants (1-5 ans)	13h30 à 16h30 Espace enfants (1-5 ans)
14h à 16h Jardins EPER Ateliers jardinage d'après la récolte Adultes et familles				12h30 à 15h Activités artistiques Enfants (5-11 ans)					
				15h30 à 17h30 Atelier créatif Femmes					
				15h30 à 18h Atelier musique Adultes					
			17h30 à 19h Aide aux devoirs Croix-Rouge Enfants (6 à 12 ans) (sauf vacances scolaires)	17h30 à 19h Atelier sculpture sur bois Adultes					18h à 20h Atelier cirque Enfants (6-12 ans) Salle de gym de Bâle
19h à 20h30 Atelier de français Adultes				19h à 20h30 Atelier de français Adultes					18h à 20h Cours de tigrinya Enfants

**Samedi :** 13h à 19h Espace de rencontres association kurde  
**Dimanche :** 18h à 20h Espace de rencontres femmes « Small House »

L'ASPTSD est une association bénévole qui propose des activités à l'extérieur du foyer dont le but est de faire rencontrer les habitants.

horaire des activités proposées dans le foyer

atisation de la situation des requérants d'asile que cela a engendré. La collaboration avec des institutions externes à Hospice Général a permis de développer des activités spécifiques aux enfants, notamment avec l'aide de l'association des habitants du Petit-Saconnex (AHPTSG) ou ouvertes à tous entre autre avec l'Entraide protestante Suisse (EPER) qui a mis en place des jardins potagers dans le parc pour les requérants d'asile et les riverains. Les institutions communales se sont aussi intéressées aux potentiels de synergie, notamment lors des manifestations de quartier mais aussi lors de besoins de main d'oeuvre ponctuels. Le service des parcs et jardins du Grand-Saconnex notamment, emploie et forme en période de plantage quelques résidents du centre.

### Espaces communs et organisation interne

Le seul accès à l'intérieur du centre se fait par une entrée peu visible de l'extérieur, marquée par la présence de boîte aux lettres et d'une petite place de jeux pour les enfants. Le centre est organisé autour de longs couloirs distributifs. Les espaces partagés (cuisines et salles-de-bain) se concentrent aux intersections des ailes du bâtiment. Les cuisines sont grandes mais semblent vides au vue de leur équipement réduit et de l'absence totale de rangement (chaque résident garde son matériel de cuisine et sa nourriture dans sa chambre) On notera aussi l'absence d'un endroit pour le partage des repas. La plus-part des migrants mangent dans leur chambres. On notera aussi le manque de wc/douches. On dénombre actuellement trois wc et deux douches pour un couloir avec 19 chambres soit potentiellement trente-huit personnes. Malgré leur nettoyage régulier les salles de bains deviennent très rapidement très sales et peu agréables à utiliser.

Aux croisement des couloirs se trouve un surplus d'espace aménagé avec quelques sièges. Ces respirations sont bienvenues dans la circulation du bâtiment, le reste des couloirs étant très longs, étroits et éclairés de façon artificielle ce qui renforce l'impression d'exiguïté de l'ensemble du bâtiment. Ces espaces sont les seuls à avoir une possibilité de connexion à internet (la dimension du centre rend difficile et coûteuse l'installation d'un réseau sans-fil généralisé) mais leur degré de publicité est incompatible avec le besoin de privacité inhérent à ces moments de communication qui sont souvent le seul moyen pour les migrants de garder un contact avec leur pays d'origine et les membres de leur famille(l'ONU reconnaît depuis 2012 l'accès à internet comme un droit fondamental).

Au rez-de-chaussée, une aile est réservée à la garderie pour les enfants et une autre est réservée aux bureaux. La seule salle commune du centre est à l'extrémité de l'aile des bureaux. Cette salle, trop petite pour accueillir l'ensemble des résidents n'est accessible que de façon ponctuelle, sur demande et en présence



les boîtes aux lettres et la zone de jeux pour enfants



le foyer et son beau parking vu du trottoir



couloir distributif - 40 à 50m de long pour environ 1m50 de large



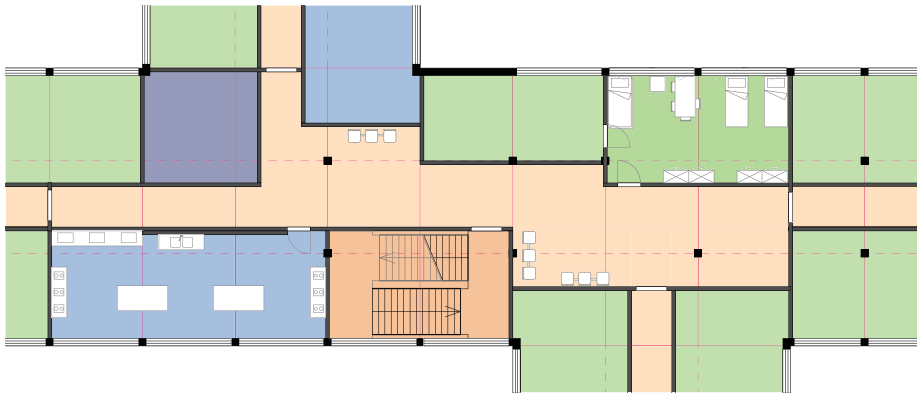
croisement des couloirs, zone utilisée pour l'accès à internet



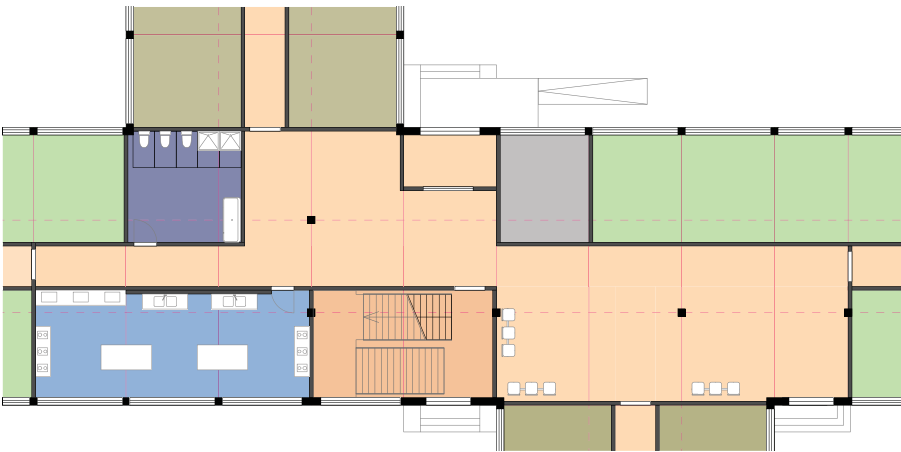
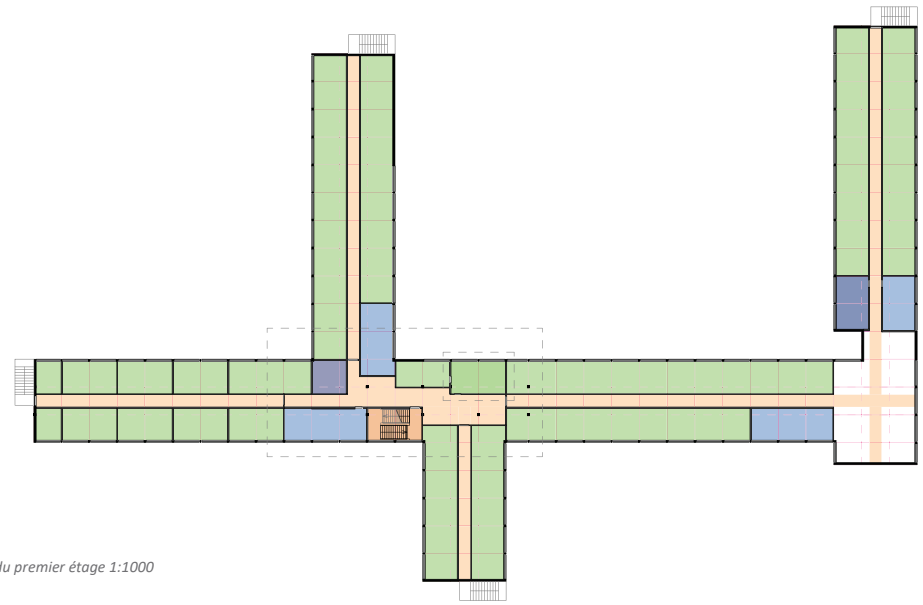
salle commune - utilisée de façon ponctuelle



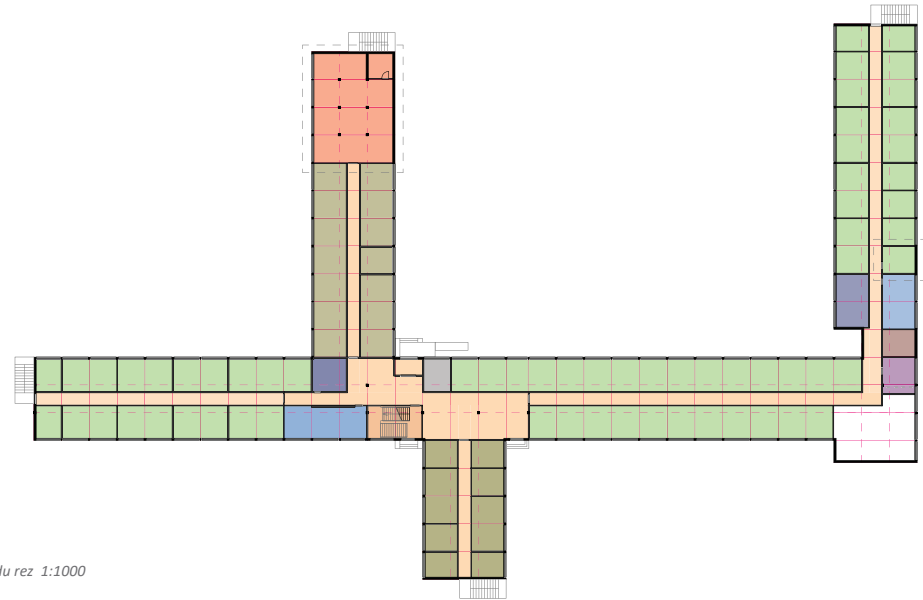
l'une des cuisines - propre mais peu accueillante



Plan du premier étage 1:1000



Plan du rez 1:1000



- |  |  |  |   |   |
|--|--|--|---|---|
| <span style="color: green;">■</span> APPARTEMENTS  | <span style="color: blue;">■</span> CUISINES           | <span style="color: purple;">■</span> BUANDERIES | <span style="color: orange;">■</span> ESPACES COMMUNS | <span style="color: grey;">■</span> LOGE                |
| <span style="color: lightgreen;">■</span> CHAMBRES | <span style="color: darkblue;">■</span> SALLES DE BAIN | <span style="color: brown;">■</span> STOCKAGES   | <span style="color: peachpuff;">■</span> ESCALIERS    | <span style="color: olive;">■</span> BUREAUX / GARDERIE |

d'un des membres de l'équipe encadrante du centre ou en nommant un responsable au sein des résidents, chargé de garantir le respect des normes de sécurité. Cette année, sur l'initiative des parents d'élève, l'école de commerce prête sa salle de sports pour les fêtes de fin d'année du centre, ce qui a permis pour la première fois à l'ensemble des résidents de partager un moment de convivialité et marque une première interaction entre ces deux entités qui, malgré leur proximité s'étaient jusqu'alors ignorées.

## Espaces privés

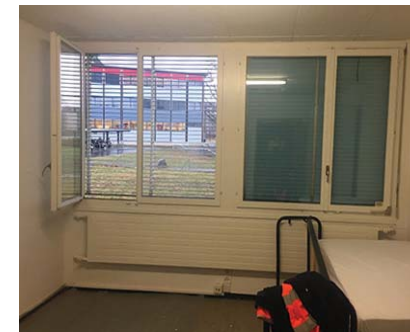
Les chambres peuvent être formées d'une ou deux trames (respectivement 15 ou 30m<sup>2</sup> environ) et ponctuellement connectées entre elles par une porte. Les petites chambres hébergent généralement deux personnes et les grandes sont réservées aux familles.

Les pièces sont limitées à 4 personnes maximum ce qui limite leur utilisation pour les rencontres entre résidents du centre. L'isolation phonique des parois entre les chambres y est mauvaise ce qui peut induire de nombreux désagréments en cas de rythme de vie différent ou en hiver, quand les enfants jouent à l'intérieur.

Malgré l'entretien régulier du bâtiment avec l'aide des résidents et les peintures colorées pour égayer l'endroit, la longueur et l'étroitesse des couloirs, le manque d'espaces réellement communautaire, le manque d'isolation phonique entre les espaces et le nombre de résidents rendent la promiscuité très palpable dans ce foyer. Ces facteurs empêchent à chacun de développer une zone d'intimité d'autant plus que la durée de séjour, en attente d'une réponse du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) quant à leur demande d'asile, dure en moyenne dix-huit mois.



chambre, interdite à plus de quatre personnes simultanément



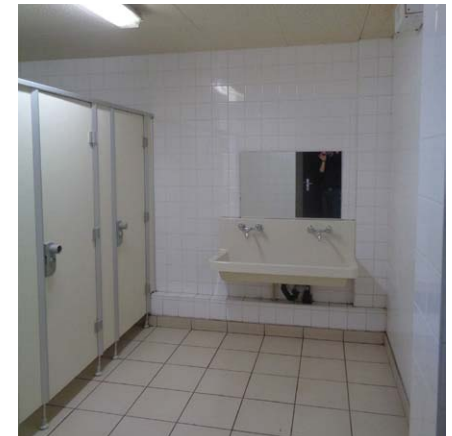
chambre pour deux personnes (en travaux)



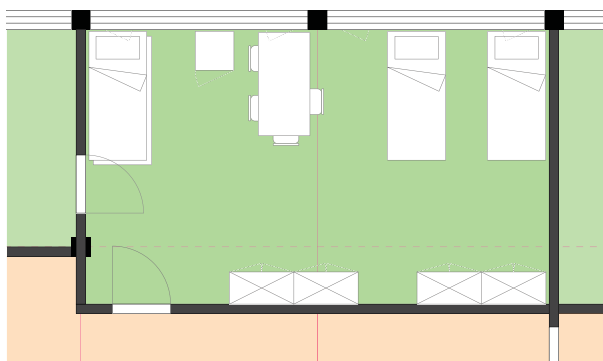
chambre familles



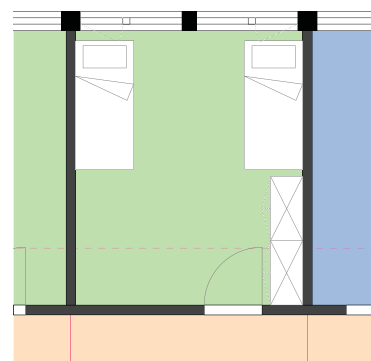
des voisins proches qui ne se parlent pas



salle de bain pour une aile (plus de 30 personnes)



Chambre pour familles



Chambre pour hommes seuls

## Le foyer de Feuillasse - La vie de château ?

<b>Capacité d'hébergement:</b>	<b>172</b>
<b>Année de construction :</b>	<b>1528 (1997)</b>
<b>Fonction initiale:</b>	<b>Maison de maître</b>
<b>Bénéficiaires:</b>	<b>Familles / Femmes seules / Hommes seuls</b>

Construit pour une famille nombreuse au XVIème siècle, le château est passé par de nombreux propriétaires et à subi quelques extensions avant d'être transformé en maison de retraite puis rachetée par l'aide Française aux aînés. Le château est aujourd'hui encore propriété de l'association qui le loue à l'Hospice Général depuis 1997. L'Hospice Général a construit en 2014 deux bâtiments supplémentaires pour faire face à l'augmentation du nombre de personnes à héberger. Les familles sont logées dans le corps principal, les trois annexes (les deux bâtiments construits en 2014 et un bâtiment plus ancien) servent à l'hébergement de personnes seules.

### Le centre, environnement et interactions

Le centre se situe entre la cité satellite de Meyrin et l'aéroport de Genève. L'absence de voisins proches limite les potentiels de conflits entre résidents du centre et riverains. L'absence de relation directe avec le voisinage n'a pas empêché de créer des liens avec les associations locales mais elles sont moins présentes que dans d'autres centres, situés dans un environnement plus urbains. Les principales interactions se font avec les institutions officielles de la ville de Meyrin, l'EPER qui organise ici aussi des potagers en binômes ainsi que quelques associations locales.

### Espaces communs et organisation interne

Le bâtiment principal héberge les bureaux, la buanderie commune et les appartements destinés aux familles. Les espaces de circulation y sont amples mais peu utilisés. La multiplication des seuils facilite l'appropriation des espaces sans gêner la circulation. En plus des espaces de circulations, le seul espace commun de ce bâtiment est la buanderie qui, lors de ma visite, semblait très animé.

L'un des bâtiments construits en 2014 comprend un espace commun au rez mais celui-ci est peu utilisé. Il est mal insonorisé ce qui le rend difficile d'utilisation pour un grand nombre de personnes et, comme dans les autres centres, n'est pas en libre accès. Il en est de même pour les autres espaces partagés au sous-sol



*vue aérienne du foyer*



*l'arrière du foyer avec l'une des deux nouvelles annexes*



*la deuxième annexe construite en 2014*

de l'ancienne annexe qui eux sont destinés à des activités spécifiques (cours pour les enfants, musculation, cours de lutte organisés par un ancien résident du centre). Finalement les espaces extérieurs sont peu aménagés mais offrent la possibilité de s'y retrouver dans un cadre agréable, malgré la proximité de l'aéroport.

## Espaces privés

Ils sont relativement spacieux ,surtout comparés aux standards des autres centres, le problèmes est ici l'opposé de ce qu'il peut être dans d'autres centres. Les espaces sont très généreux mais leur organisation limite l'exploitation de leur potentiel. L'appartement que j'ai pu visiter ne comportant qu'une seule chambre était limité à une famille avec deux parents et un enfant malgré la dimension de la cuisine, bien supérieurs aux besoins d'une famille et de la salle de bain, trop grande et trop vide pour l'utilisation qu'il en serait faite.

Les deux annexes récentes sont organisées en studios individuels de 11m2 avec salle de bain et cuisinette, le tout desservi par une coursive extérieur faisant le tour du bâtiment. La troisième annexe, plus ancienne, est organisée en chambres individuelles et cuisine commune et abrite, au sous-sol, les salles communes. Les cuisines ont demandé beaucoup de travaux pour leur mise aux normes. Elles disposent chacune d'un espace de stockage personnel.

Pour son cadre particulier et calme, proche des transports mais aussi pour les chambres individuelles, le centre jouit d'une bonne image auprès des résidents. Le centre reçoit régulièrement des injonctions de médecins demandant a ce qu'une personne ayant des problèmes de santé ou de vie en communauté soit transférée dans ce foyer. Le fait qu'il n'héberge "que" 180 personnes en fait aussi un lieu avec une ambiance familiale, difficile à reproduire dans d'autres centres hébergeant plus de monde. Malgré cette note positive sur l'ambiance, il n'en reste pas moins que l'espace disponible dans bâtiment principal pourrait probablement être mieux utilisé.

## ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
Après-midi	Soir	Après-midi	Soir	Après-midi	Soir	Après-midi	Soir	Après-midi	Soir	Après-midi	Soir
		Café rencontre avec le biblibus interculturel de la bibliothèque municipale 1x par mois		Ateliers de français						Lutte pour enfants	
Ateliers de français		Activités créatives pour enfants, marnans et personnes âgées		Atelier jardin avec l'Éper et les permaculteurs							



des circulations amples mais peu utilisées en dehors des seuils



la place de jeux



les salles communes sous l'ancienne annexe



la nouvelle salle commune, peu utilisée et très bruyante



environ 15m<sup>2</sup> de salle de bain avec une douche, un wc et un petit lavabo



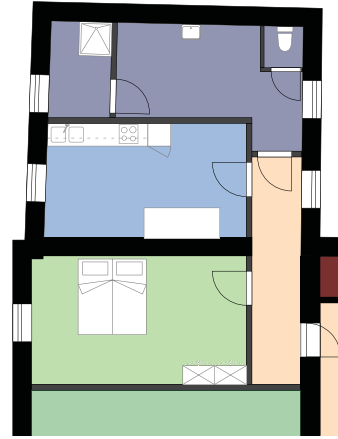
cuisine pour une famille



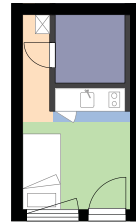
chambre pour 2 à 3 personnes



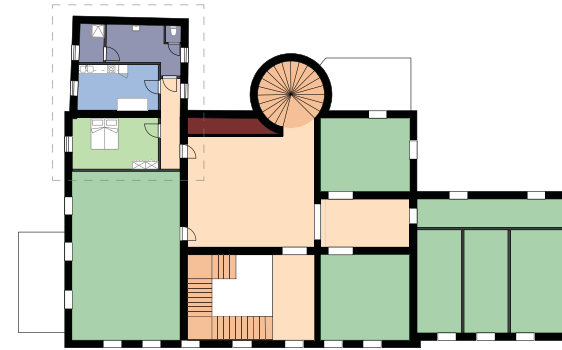
l'intérieur de l'une des chambres dans les nouvelles annexes  
crédit photo: Rainer Solhbank



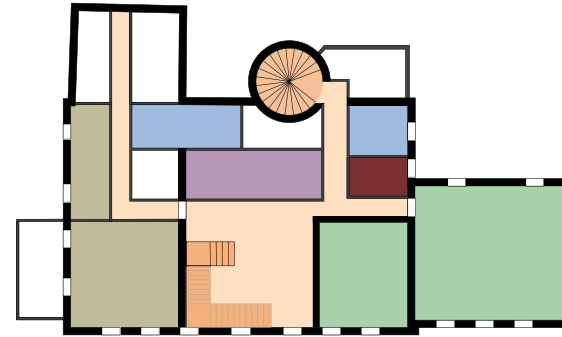
Plan de l'un des appartements 1:200



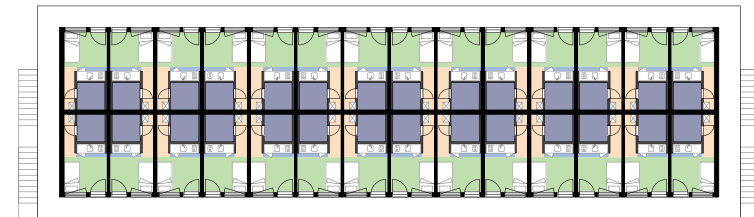
Plan de l'une des chambres 1:200



Plan du premier étage 1:500



Plan du rez 1:500

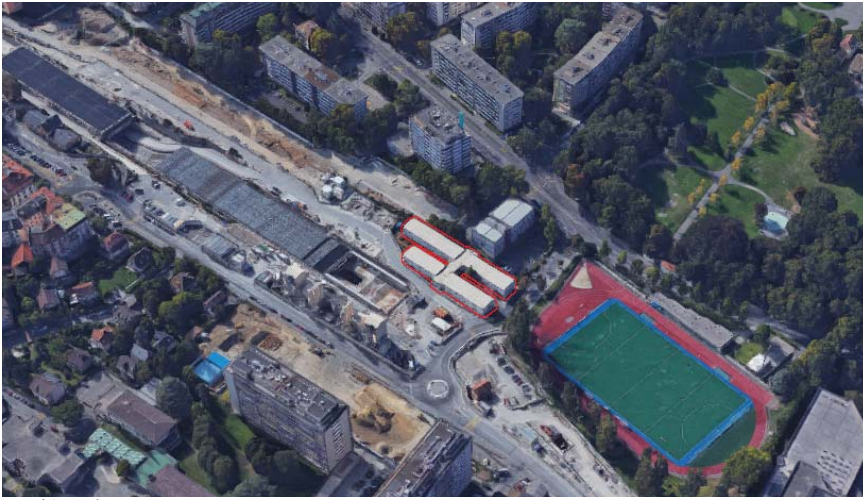


Plan type de l'une des annexes construites en 2014

- |              |                |            |                 |                    |
|--------------|----------------|------------|-----------------|--------------------|
| APPARTEMENTS | CUISINES       | BUANDERIES | ESPACES COMMUNS | LOGE               |
| CHAMBRES     | SALLES DE BAIN | STOCKAGES  | ESCALIERS       | BUREAUX / GARDERIE |







vue aérienne du centre



l'entrée dans le centre, très agréable malgré la présence du grillage

# Le foyer de Frank-Thomas - Temporaire, mais pour combien de temps ?

**Capacité d'hébergement:** 130  
**Année de construction :** 1998 (1998)  
**Fonction initiale:** Hébergement de migrants  
**Bénéficiaires:** Hommes seuls / Femmes seules

Prévu comme solution temporaire en réaction à l'arrivée de demandeurs d'asile fuyant les guerres des Balkans, ce bâtiment construit en modules aurait dû être détruit en 2016 pour permettre l'avancement du chantier du CEVA (projet de liaison ferroviaire entre Genève et Annemasse). Un accord entre la ville, le canton et le CEVA a permis d'étendre son utilisation jusqu'en 2019. (cf article) Le foyer est à proximité du centre-ville et bien connecté au réseau de transports mais aussi directement sur le chantier de la future gare des Eaux-vives.

## Le centre, environnement et interactions

Comme dans les autres hébergements collectifs, les interactions avec les associations voisines sont nombreuses, d'autant plus que le centre est à proximité du centre ville. Le potager géré à l'interne est ici aussi un bon moyen de rassembler les résidents. Notons aussi les cafés solidaires, en collaboration avec les étudiants des universités. Le bâtiment a été rénové récemment et, malgré la construction modulaire semble jouir d'une bonne image auprès des riverains. L'aménagement et l'entretien de l'espace d'entrée, seul espace visible depuis la rue, contribue à cette image positive.

## Espaces communs et organisation interne

Des quatre ailes du bâtiment, une est entièrement destinée à des appartements pour deux à quatre personnes ainsi que le rez-de-chaussée de l'aile d'en face. L'accès aux appartements se fait par l'espace d'entrée, entre les deux ailes. Les coursives qui distribuent les appartements au premier étage et l'aménagement des entrées sous ces coursives au rez forment un seuil facilement utilisable et aménagé par les résidents avec des bacs à plantes et du mobilier extérieur. Ceci suffit à faire de cet espace un endroit agréable et à donner une image positive du centre pour les passants. Le reste du bâtiment est organisé par de longs couloirs avec une double distribution des chambres. Comme dans le centre Saconnex les espaces communs sont regroupés à la croisée des couloirs. Les cuisines y sont

### ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

LUNDI			MARDI			MERCREDI			JEUDI			VENDREDI		
Matin	Après-midi	Soir	Matin	Après-midi	Soir	Matin	Après-midi	Soir	Matin	Après-midi	Soir	Matin	Après-midi	Soir
		Atelier français	Atelier français			Atelier français	Atelier musique	Atelier français						Potager Cybercafé
Potager	Cybercafé		Potager	Cybercafé		Potager	Cybercafé		Potager	Cybercafé				Potager Cybercafé

Cybercafé tous les soirs (y compris le week-end).  
 Potager tous les jours selon la saison.  
 Troc social en collaboration avec l'Antenne sociale de proximité de la Ville de Genève une à deux fois par semaine dans le quartier.  
 Des activités régulières sont organisées entre les résidents de Frank Thomas et les étudiants universitaires dans le cadre des Cafés solidaires.  
 D'autres activités sont en cours d'organisation au sein du foyer.  
 Un nouveau projet se prépare pour la rentrée autour de la musique en collaboration avec la Maison de quartier des Eaux-vives.

horaire des activités

plus petites et mieux équipées (placards individuels et espace de rangement). Les salles de bains sont aussi assez limitées par rapport au nombre de personnes. Comme ailleurs les salles communes sont ouvertes ponctuellement. Le volume transversal sert d'entrée et distribue les circulations par deux escaliers latéraux. Le rez-de-chaussée est occupé par une loge pour les agents de sécurité et le premier étage par une salle équipée d'ordinateurs et d'imprimantes ouverte tous les soirs. Le reste de l'espace forme un large couloir avec de grandes baies vitrées et peut servir d'espace commun comme le suggère la présence du baby-foot.

Les espaces extérieurs, malgré leur étroitesse, sont aménagés avec quelques tables ou en potagers de manière à donner la possibilité d'y sociabiliser. Possibilité exploitée par un petit groupe de résidents particulièrement dynamiques qui ont pris de nombreuses initiatives pour améliorer cet espace.

## Espaces privés

Les chambres sont individuelles et équipées d'une armoire, une chaise ainsi qu'un frigo personnel. Seul bémol, la dimension de la fenêtre très réduite, d'autant plus que les chambres au rez-de-chaussée donnant sur le chantier ont une palissade à moins de deux mètres de leur fenêtre ce qui limite la possibilité de bénéficier d'un éclairage naturel.

Dans les points positifs particuliers à ce foyer on notera la dimension raisonnable, les espaces extérieurs agréables ainsi que certains espaces intérieurs propres à la sociabilisation informelle. Les chambres individuelles ainsi que le traitement des seuils en ce qui concerne les entrées des appartements. On notera malgré tout le même manque d'espace pour le partage des repas dans les cuisines et l'austérité des couloirs, diminuée certes par la présence d'une porte coupe-feu, limitant donc l'impression d'exiguïté du couloir.



*appropriations et seuils*



*les espaces extérieurs, un endroit pour se retrouver*



*l'espace entre les ailes - un espace qu'il serait agréable de pouvoir transformer en salon pour s'y retrouver*



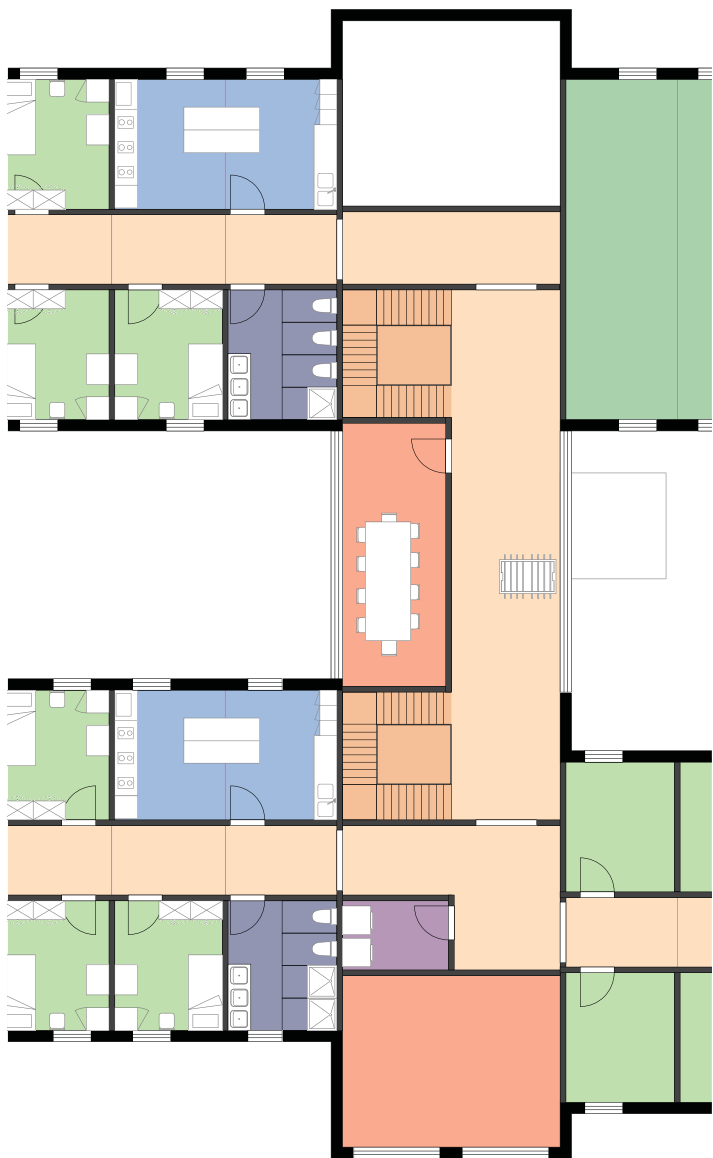
*une des cuisines - stockage commun et individuel, mais toujours pas de quoi s'asseoir et manger ensemble*



*la salle commune*



*le cyber-café - ouvert tous les jours, permet de s'informer et garder le contact avec son entourage*



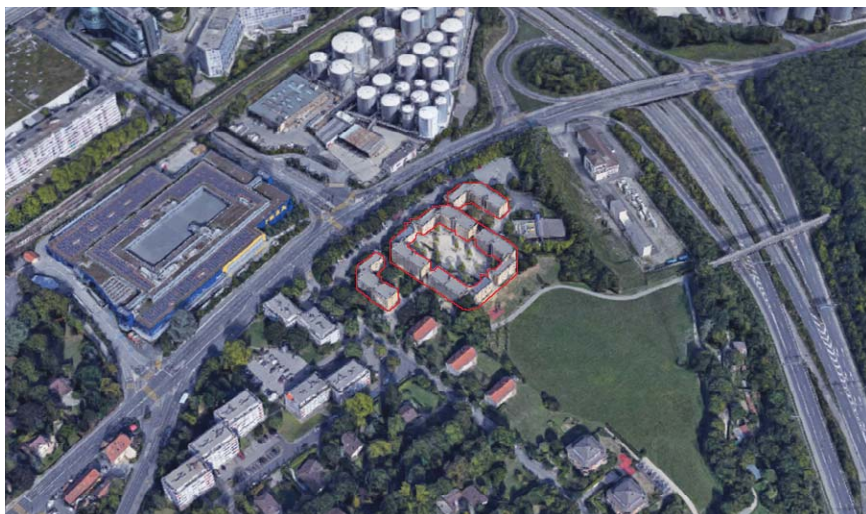
plan du premier étage 1:500



plan du rez 1:500

- |  |  |  |   |   |
|--|--|--|---|---|
| <span style="color: green;">■</span> APPARTEMENTS  | <span style="color: blue;">■</span> CUISINES           | <span style="color: purple;">■</span> BUANDERIES | <span style="color: orange;">■</span> ESPACES COMMUNS | <span style="color: grey;">■</span> LOGE                |
| <span style="color: lightgreen;">■</span> CHAMBRES | <span style="color: darkblue;">■</span> SALLES DE BAIN | <span style="color: brown;">■</span> STOCKAGES   | <span style="color: peachpuff;">■</span> ESCALIERS    | <span style="color: olive;">■</span> BUREAUX / GARDERIE |





vue aérienne du foyer

## Le centre des Tattes - Les limites de la grande échelle

**Capacité d'hébergement:** 658  
**Année de construction :** 1987 (1996)  
**Fonction initiale:** Hébergement de travailleurs saisonniers  
**Bénéficiaires:** Familles / Femmes seules / Hommes seul

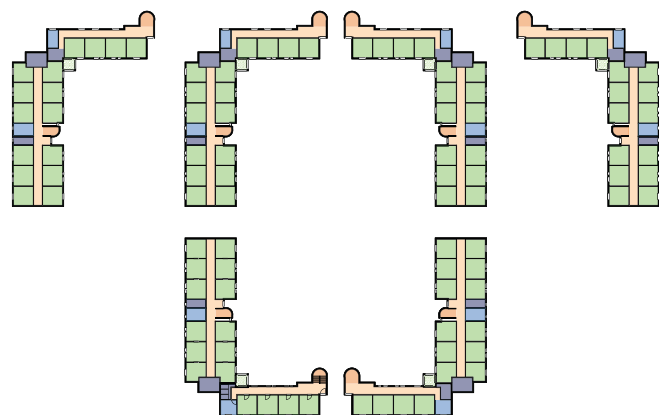
Les 6 bâtiments ont été initialement conçus pour héberger des travailleurs saisonniers. Au milieu des années 1990 face à la baisse du nombre de travailleurs le complexe à été reconverti en centres pour requérants d'asile, actuellement le plus grand de suisse.. Des chambres ont été sacrifiées pour y installer des cuisines et des sanitaires à chaque étage. Longtemps destiné aux personnes à l'aide d'urgence, la zone en était venue à être réputée dangereuse et connue pour ses violences et le trafic de drogues. En 2014 un incendie s'est déclaré faisant un mort et quarante blessés. Cet incident à beaucoup marqué les esprits et les suites légales sont encore en cours. L'hospice Général à depuis diversifié les status des personnes hébergé dans ce centre et renforcé la présence de personnel sur place.

### Le centre, environnement et interactions

Situé à proximité d'une zone industrielle, le long d'une route très fréquentée, les bâtiments forment un ensemble assez fermé mais bien connecté au centre-ville par les moyens de transports publics proches. Le côté opposé à la route s'ouvre sur un champ vide et quelques logements. La présence d'un grand nombre de résidents et surtout la présence de familles avec enfant rend les collaborations avec les association locales précieuses, d'autant plus que depuis l'incendie de 2014 de nombreuses association de défense des droits des migrants se sont intéressées en particulier à ce foyer. Depuis l'augmentation du nombre de personnes dédiées à la coordination des interactions entre résidents et associations externes, le nombre de collaborations à fortement augmenté. L'ensemble étant à l'écart des autres habitations, les interactions directes avec les riverains se limitent à quelques plaintes à propos de l'état des abords de la piste cyclable qui passe le long du centre.

### Espaces communs et organisation interne

Les différentes ailes sont organisées ici aussi avec un couloir central distribuant les chambres et les appartements. Les ailes plus étroites sont destinées aux chambres partagées (environ 15m2, prévues pour 2 personnes, elles accueillent jusqu'à quatre personnes en période de surcapacité). Ces dernières étant relativement petites, ce sont souvent les couloirs qui sont utilisés comme lieux de sociabilisation. Malgré leur étroitesse ils ont des fenêtres qui donnent sur l'extérieur ce qui facilite leur utilisation comme lieu de rencontre. Les ailes plus larges sont organisées en appartements. Les cuisines et salles de bains sont situées aux extrémités de chaque couloir. Les règles en matière de sécurité d'incendie imposent que les couloirs soient toujours laissés libres de tout meuble. Malgré cela les



plan du centre d'hébergement

### ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

LUNDI		MARDI		MERCREDI			JEUDI			VENREDI	
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Soir	Matin	Après-midi	Soir	Matin	Après-midi
Espace thématique	Point rencontre	Accueil enfants	Atelier de français	Atelier sport pour femmes	Atelier informatique	Atelier de français	Atelier informatique	Atelier de français	Atelier informatique	Atelier de français	Atelier cirque pour enfants
	Atelier de français	Atelier dessin pour enfants	Aide aux devoirs	Cours de lutte	Atelier de français	Atelier créatif		Atelier informatique		Atelier de français	
	Aide aux devoirs	Atelier de français	Atelier informatique	Atelier Potager		Aide aux devoirs				Aide aux devoirs	
											Espace thématique

horaire des activités

résidents continue d'y installer des portes chaussures ou d'autres meubles d'appoint pour le rangement. Cela se passe ainsi pour des raisons pratiques (manque de place à l'intérieur) mais probablement aussi comme forme d'appropriation de l'espace du couloir qui est le seul seuil entre l'espace privé qu'est l'appartement et l'ensemble que forme le reste du centre.

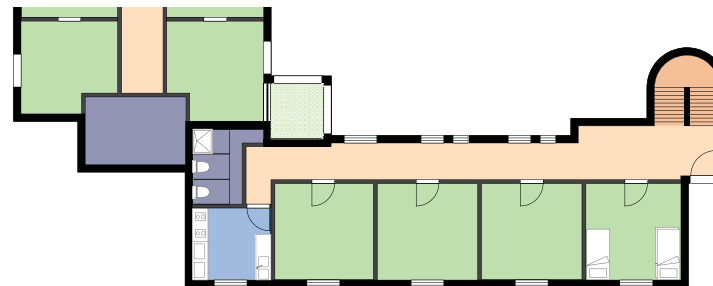
Les seuls espaces communs à tous les habitants du centre sont situés aux sous-sol (ce qui implique qu'aucun enfant de moins de cinq ans n'est autorisé à y aller, pour des raisons de sécurité). Ils comprennent différentes salles de cours ainsi qu'une salle commune ouverte ponctuellement et toujours avec la présence d'un membre de l'équipe sociale. L'absence de lieux commun est partiellement compensée par la cour formée par les quatre bâtiments centraux. Cette dernière sert à la fois de place de jeux et lieux de rencontre (quand la météo le permet) et donne un certain sentiment de protection et d'intimité à l'espace.

## Espaces privés

Les chambres pour personnes seules peuvent héberger de deux à quatre personnes. Les préférences varient en fonction des personnes et des cultures. L'Hospice Général subventionne ses résidents mais demande aussi un loyer pour chaque chambre. Certaines personnes préfèrent payer moins et partager une chambre à plusieurs. Le plus gros changement dans le cas d'une chambre partagée par plus de deux personnes est le passage à trois personnes car il implique l'utilisation d'un lit superposé. Alors qu'avec des lits à place unique il est concevable de séparer l'espace en deux avec une zone plus privées autour du lit de chacun, l'introduction de lits superposés rend difficile une délimitation des espaces.

Dans le cas des logements pour familles, l'hospice donne une deux ou trois chambres aux familles en fonction de la taille de la famille. Les solutions où les chambres sont contiguës sont favorisées, surtout si il y a des jeunes enfants. Les chambres sont joignables par une porte dans les cloisons qui les séparent, permettant une certaine adaptabilité aux différentes situations qui peuvent se présenter. Il est à noter que dans ce cas aussi il existe de nombreuses façons d'utiliser l'espace à disposition. Une minorité des familles préfèrent faire des deux pièces deux chambres séparées et une majorité en faisant un espace de séjour et un espace de chambres.

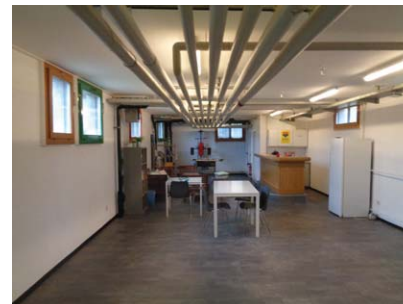
Les dimensions de ce centre en font un cas particulier. La familiarité qui peut se développer entre l'équipe sociale et les résidents est plus difficile à mettre en place. Il en va de même pour tous les aspects de l'organisation d'un lieu de vie collectif concentrant autant de diversité et de roulement de résidents. De plus la vétusté du bâtiment commence à poser des problèmes surtout au vue de la charge qui lui est imposée.



détail de l'un des ailes de bâtiment



cuisine - aucune autre utilisation possible autre que la préparation des repas



l'une des salles communes - accessible que durant les heures prévues et la présence d'un des membres de l'équipe sociale



potagers du centre - une activité simple qui permet de se retrouver



couloir - l'entreposage de meubles y est interdit mais les résidents continuent d'occuper l'espace



cour centrale - un endroit pour se retrouver quand il ne fait pas trop froid

## V - Exposé des problèmes: Les espaces privés ne sont pas assez privés, les espaces communs ne sont pas assez communs

Cette brève présentation des foyers permet de formuler trois critiques principales concernant les espaces intérieurs, valables pour l'ensemble des centres de façon plus ou moins marquée. La réponse à ces trois problèmes se fera par une série de recommandations basées sur les observations faites sur place et les commentaires des responsables des centres.

### **Inappropriabilité des espaces:**

Les problèmes récurant à tous les foyers sont dans chaque cas liés à une configuration qui s'adapte difficilement aux besoin et problématiques individuelles mais aussi de l'incapacité des résident à s'approprier l'espace. Limiter la possibilité de s'approprier les espaces dans lesquels on vit peut avoir des conséquences sur la santé mentale des résident, souvent déjà fragilisés par leur parcours personnel.



*Une chambre du foyer de l'Etoile. Ce foyer est réservé aux mineurs non accompagnés*

### **“Obstructive residential environments and redesigning**

From a psychological perspective, dwelling encompasses a close reciprocal relationship between the individual and the environment, with the residential environment shaping the individual and the individual in turn shaping the residential environment. Shaping the environment in accordance with one's own personal wishes is generally most feasible within the home, in private zone and interiors - it is in private matter and the home is the most subject to one's own control (in exterior space, by contrast, various interest collide which have to negotiated and balanced). Yet, here as well, appropriation is often possible to a limited extent. For dwelling to be more than just the reduced variant of a “roof over one's head”, certain conditions have to be fulfilled, including enough latitude to shape and personalise space. If these condition are not given - because everything has been thoroughly planned out and interventions by the occupants would damage the architectonik work, or because room's size and layout offer



no flexibility and predetermine the use of each room down to the last detail - the residence can only be rudimentarily “taken possession of” and personalized. Over the long term, such reduced living can lead to diminished competence. Those who live for a long period in inflexible environment not only fail to establish close relationships with the environment but also forget how to form such relationships should a possibility present itself later. Cramped living conditions can have this type of effect on children. Insufficient opportunities for communal activities and social contact in exterior areas can also disturb the balance between private and public.”

Antje Flade: *Psychological Considerations of Dwelling in Living in Motion* (2002), p. 233

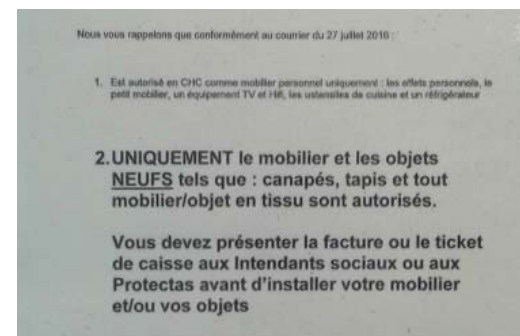
L'inappropriabilité des espaces dans les foyers décrits plus haut est principalement déterminée par les nombreuses règles internes et normes édictées par l'Hospice Général (Interdiction de ramener des meubles usagés (risque de puces), interdiction de stockage d'objets dans les couloirs, aucune chaise dans les cuisines, peu ou pas de rangements collectifs dans les cuisines, interdiction de cuisiner dans les chambres, nombre de personnes présentes dans les chambres limité, salles communes rarement ouvertes et aucun espace de rencontre informel autre que les espaces extérieurs, manque d'espace de sociabilisation formels ou informels)

Ces règles empêchent, ou du moins limitent, une utilisation plus spontanée de l'espace en limitant/déterminant les actions qui doivent avoir lieu dans chaque espace (Les cuisines ne peuvent être utilisées que pour cuisiner, les chambres servent d'espace intime, de zone d'échange entre un nombre limité de personne et de lieu pour les repas. La socialisation se fait...ailleurs)

Ces normes sont parfaitement compréhensibles au vu de la densité de personnes habitant dans les centres, les risques incendie que cela implique et la responsabilité de l'Hospice Général en cas d'incident. Le cas de l'incendie de 2014 au centre des Tattes à notamment mené à une augmentation des contrôles en matière de sécurité incendie. Cependant une organisation différente, plus adaptable aux besoins de chacun, serait probablement en mesure d'augmenter les possibilités d'appropriation de ces espaces sans aller à l'encontre de ces règles.



Affichage des règles à respecter dans les foyers



Pour des questions d'hygiène et de lutte contre les puces, les résidents ne peuvent que ramener des meubles neufs dans les foyers.

## La privacité des espaces:

La privacité des espace est particulièrement importante dans ce genre de situation d'hébergement collectif, où la densité et la proximité de l'autre rend la présence d'une zone intime pour s'isoler des activités des zones publiques nécessaire.

**“No one can be close to others, without also having frequent opportunities to be alone**

A person in a household without a room of his own will always be confronted with a problem: he wants to participate in family life and to be recognised as an important member of that group ; but he cannot individualize himself because no part of the house is totally under his control. “

Christopher Alexander, Sara Ishikawa, Murray Silverstein, *A pattern Language* (1977), p.669

Bien qu'elle soit présente dans certains centres où les chambres sont individuelles (les pavillons du foyer de Feuillasse ou à Franck Thomas), l'intimité est un manque dans beaucoup de centres où les chambres sont partagées. Les chambres partagées ne sont pas toujours source de problèmes et la cohabitation de deux individus peut se faire en respectant l'intimité de chacun mais cette dernière implique un respect mutuel et une volonté de cohabitation. Le manque d'espaces de sociabilisation transforme souvent la chambre en espace de sociabilisation autant qu'en espace privé ce qui peut causer des tensions entre deux résidents partageant la même chambre. La cohabitation se révèle plus complexe dans les chambres à plus de deux personnes si la surcapacité est assurée par la présence de lits superposés car une séparation spatiale de la chambre se révèle plus difficile à organiser vu la proximité induite par les lits. Une approche flexible, en permettant de multiplier les séparations et les distenciations entre l'espace le plus privé et l'espace le plus public et en permettant une réorganisation des espaces quotidiennes en fonction des besoins devrait permettre à chacun de disposer d'un espace intime qui puisse s'isoler visuellement et phonétiquement des espaces adjacents.

## **Les espaces de socialisation:**

Dans le cas des foyers pour requérants d'asile, on entend par espace de socialisation un lieu dans lesquels des personnes peuvent se réunir en groupe de façon spontanée et sans restrictions de temps. Ces espaces peuvent être formels (c'est à dire pensées comme tels: salle commune ou simplement un espace avec des sièges) ou informels (pensés pour une autre fonction mais où les gens se retrouvent et ont la possibilité d'échanger: cuisine, buanderie commune, circulations).

Le premier constat qu'il faut faire pour les foyers présentés précédemment est le manque d'attention qui a été apportés à ces espaces. En effet les espaces formels sont soit accessibles de façon trop réduite pour pouvoir fonctionner pleinement comme tels ou non équipés pour accueillir et favoriser ces rencontres. On pense notamment aux cuisines qui ne disposent d'aucune chaise pour la prise de repas, à l'absence d'espaces proprement équipés pour se réunir (chaise, tables) et accessibles librement mais aussi aux conditions spatiales des espaces de circulation qui sont rarement propices aux rencontres. Un désir d'optimisation de l'espace disponible pour maximiser le nombre de places disponibles ainsi qu'une volonté de minimiser les problèmes liés aux rassemblement de personnes (saletés des espaces, dérangements pour les autres résidents etc. ) est peut-être à l'origine de ces manques. Les espaces intérieurs devraient offrir la possibilité de pouvoir se réunir de façon spontanée dans un espace agréable, sans pour autant empiéter sur l'espace intime de chacun. On pense notamment aux couloirs des foyers de Saconnex, particulièrement peu agréables au regard, par exemple de l'espace transversal du foyer de Franck-Thomas plus large et éclairé, en faisant une espace agréable ou au couloir d'accès aux chambres du foyer des Tattes qui malgré son exigüité se mue en espace de discussions par la simple présence de fenêtres.

## VI - Recommandations: Où l'on exposera ce qui devrait être amélioré pour offrir des conditions d'hébergement idéales

Les recommandations formulées de façon très générale concernent des manques ou des améliorations possibles pour pouvoir proposer aux résidents une meilleure organisation spatiale des foyers et une adaptation des espaces aux contraintes propres à la vie dans un centre d'hébergement collectif. Les premières prescriptions portent aussi sur l'espace extérieur du bâtiment et les interactions que ce dernier peut avoir avec son environnement car elles influent directement sur les possibilités offertes au sein des foyers et donc le vécu quotidien des résidents.

*Pour l'aspect général/extérieur:*

**L'aspect extérieur du bâtiment:** Si celui-ci peut sembler anecdotique face à la problématique qui nous occupe, il n'en est pas moins déterminant dans la vision que vont former les riverains du centre et de ses résidents et donc des relations qui peuvent se créer entre le foyer et les institutions environnantes. Il en va de même pour les résidents qui seront amenés à y vivre durant une période pouvant aller de quelques mois à plusieurs années. Au-delà de toutes considérations esthétiques, il importe que le foyer et ses espaces alentours soit entretenus. Cela n'est pas toujours aisé, quand on sait la charge que doivent supporter les bâtiments et les moyens limités dont dispose chaque centre. L'implication des résidents dans les travaux de manutention et d'embellissement des foyers sont le moyen le plus simple et économique pour y parvenir. Les centres de Saconnex pour l'intérieur et de Frank-Thomas pour ses espaces extérieurs en sont de bons exemples. Ceci est plus difficile pour les centres de trop grande taille car le sentiment d'appartenance est dilué plus dilué et moins présent chez chacun. De cet élément principal découlent quelques autres critères qui traitent des espaces extérieurs liés ou proches des foyers.

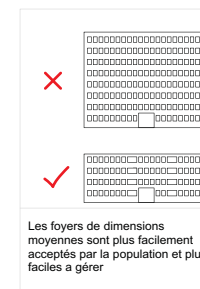
**La longévité des foyers:** Cet aspect concerne principalement l'intégration des foyers dans le tissu du quartier. On connaît les réticences des riverains à l'installation de migrants dans leur voisinage. La multiplication des oppositions se fait surtout selon trois critères principaux<sup>1</sup>:

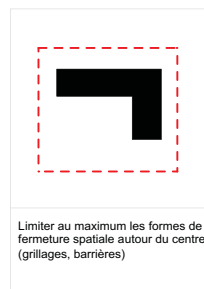
<sup>1</sup> Thiévent, R. (2009)

l'envie de garder le bâtiment/terrain pour une utilisation communale, le fait d'avoir été mis devant le fait accompli par les autorités et la peur d'une dégradation de la qualité de vie à cause de l'arrivée de migrants. Le premier critère est surtout valable dans des petites communes rurales, où le besoin de bâtiments pour l'hébergement de requérants d'asile se fait souvent au détriment des bâtiments existants (difficulté d'assumer les coûts de construction d'un nouveau bâtiment) Le deuxième dépend principalement de la démarche des autorités. Finalement, la peur d'une dégradation de la qualité de vie est souvent dissipée avec le temps si aucun problème majeur de voisinage ne vient entacher les relations entre riverains et résidents du centre. Il est donc plus simple d'avoir un centre implanté à long terme que de continuellement chercher des solutions temporaires.

Les relations entre les centres pour requérants d'asile et les acteurs locaux peuvent prendre du temps à s'implanter et arriver à maturité. Le fait que le centre de Saconnex et l'école de commerce soient restées sans contact malgré leur proximité et que les parents d'élèves aient fait spontanément la démarche de prendre contact avec le foyer montrent que ces relations peuvent s'instaurer sur un laps de temps assez long. Le fait aussi que les associations bénévoles du quartier continuent à collaborer avec les centres après plusieurs années montre l'implication de celles-ci dans la vie des foyers. Ces cas expriment les avantages que peut tirer le foyer des entités avoisinantes mais le cas inverse est aussi valable. L'aide ponctuelle que peuvent fournir certains résidents lors de manifestations communales est un exemple des interactions possibles qui ne peuvent se mettre en place sans le temps pour les deux institutions pour créer un contact et le maintenir.

**Dimension:** La dernière recommandation concernant les foyers comme éléments de leur entourage concerne le nombre de résidents. La centralisation permet des économies d'échelles. Le domaine immobilier en général et l'hébergement de requérants d'asile dans notre cas n'échappent pas à cette situation. Malgré cela nous avons vu que les petits centres offrent de meilleures conditions d'hébergement et facilitent les interactions, tout comme elle simplifient les questions logistiques et organisationnelles pour l'équipe sociale chargée d'un foyer. Autre point à noter, l'établissement d'un grand foyer d'hébergement est aussi susceptible d'être plus vivement contestée par les pouvoirs politiques et la population qui craignent d'être "submergés" par les résidents du foyer. C'est pourquoi l'installation de centre de taille moyenne (100-150 résidents) répartis sur l'ensemble du territoire cantonal semble préférable à de trop gros centres très centralisés.





**Clôtures:** Dans la même optique, les grillages et autres formes de clôtures, même si elles peuvent sembler nécessaires dans certaines conditions, devraient être limités au maximum. Souvent mis en place pour la protection des requérants d'asile mais aussi pour éviter une utilisation des foyers par des personnes extérieures et assurer des conditions de sécurité propres à garantir le respect des normes, ceux-ci sont souvent perçus par les riverains comme un moyen de les protéger eux des résidents des centres et favorisent la distanciation entre ces deux populations voisines. Le centre de Saconnex a été longtemps pointé du doigt pour ses multiples accès non contrôlés (sorties de secours non fermées) et les problèmes de sécurité qu'ils représentaient. Depuis l'ouverture des portes a été subordonnée au déclenchement de l'alarme incendie et sécurisées. Le seul accès restant est sécurisé par des agents de sécurité présents en permanence. Les clôtures autour du centres ne sont présentes que pour délimiter le parking privé du reste du foyer (et éviter une utilisation abusive de l'espace extérieur du foyer par des personnes externes)

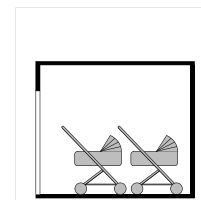


**Espace extérieur propre au centre:** Si cela n'est pas toujours réalisable en théorie, dans la pratique, la plus part des centres sont situés en-dehors des zones trop denses et disposent d'un espace extérieur plus ou moins grand. Ceci permet à la fois aux résidents des centres d'avoir un espace de sociabilisation extérieur qui ne soit pas soumis à trop de contraintes et limite les potentielles frictions avec les riverains. Le foyer de Praille-Gavard (que j'ai pu visiter mais, par manque d'informations, n'ai pas inclus dans l'échantillon analysé) n'avait pas d'espace extérieur et a reçu des plaintes des riverains concernant des déchets et des nuisances dans les cours et parc environnants. Depuis le foyer s'est doté d'un petit espace extérieur à l'abri qui a permis d'apaiser les tensions et limiter les désagréments aux voisins. Cet espace devrait être couvert et avec un minimum d'aménagements (table, bancs ou chaises).

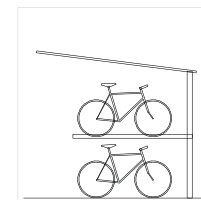


**Jeux pour enfants:** Équivalent du point précédent mais pour les enfants, ce point est particulièrement important pour les foyers hébergeant des familles ou des mineurs non accompagnés. Si il n'es pas directement lié au centre il devrait idéalement être à proximité. L'avantage de l'avoir au sein du centre est surtout pour les parents qui peuvent exercer une surveillance plus distante par une fenêtre par exemple.

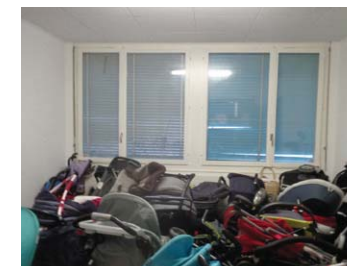
**Lieux de stockage:** Cet aspect aussi peut sembler évident mais fait parfois cruellement défaut dans certains centres. On entend par stockage la possibilité d'avoir un endroit pour entreposer les vélos ou les poussettes très nombreux dans le cas de foyers hébergeant des familles. Cet aspect souvent sous-estimé mène à des situations parfois rocambolesques ou une chambre est réquisitionnée pour le stockage des poussettes (seul endroit intérieur disponible). Le stockage peut aussi simplement se présenter sous la forme d'un abri-vélo pour avoir un lieu sécurisable pour l'entreposage de vélos. Cet aspect est lié au premier premier point évoqué concernant l'aspect du centre.



Pour les endroits aménagés à héberger des familles, prévoir un espace à l'intérieur pour les poussettes

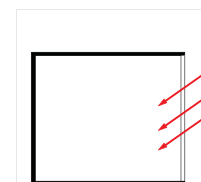


Prévoir un endroit à l'abri pour les vélos

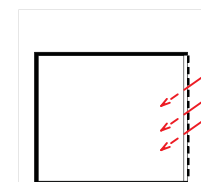


### *Pour les espaces intérieurs*

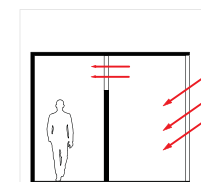
**Eclairage:** De manière générale privilégier au maximum l'apport de lumière naturelle directe mais aussi la capacité de s'en protéger pour éviter les surchauffes estivales. Pour les zones moins utilisées, un accès à une lumière naturelle indirecte est préférable et un bon appoint à l'éclairage électrique



Toutes les zones fréquemment utilisées doivent avoir un accès direct à la lumière naturelle

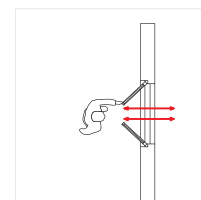


Toutes les zones de vie ayant un accès à la lumière naturelle devraient offrir la possibilité de se protéger de la lumière directe

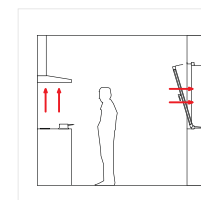


Les espaces sans accès direct à la lumière naturelle devraient pouvoir être éclairés de façon indirecte

**Ventilation:** Comme pour la lumière, les zones fréquemment habitées doivent avoir autant que possible un accès à une ventilation naturelle. Une ventilation naturelle devrait aussi être possible, en parallèle à la ventilation mécanique, dans les salles de bain et les cuisines. Les zones peu utilisées doivent pouvoir être ventilées indirectement.

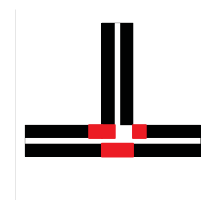


Chaque pièce de vie devrait avoir au moins une fenêtre ouvrable pour favoriser la ventilation naturelle

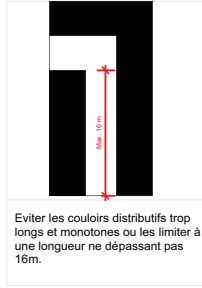


Assurer une bonne ventilation naturelle et/ou mécanique pour les espaces de cuisine

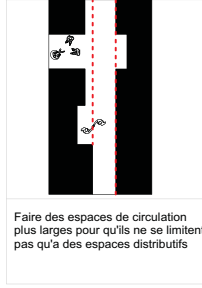
**Espaces communs à la croisée des chemins:** Les rencontres qui se font dans les espaces communs se font souvent de manière spontanée. Il est important que cet espace soit sur un nœud de passage fréquent pour que les interactions occasionnelles puissent s'y faire entre deux activités et ne soient pas un but en soi. Un espace commun au fond d'un couloir forcera les résidents à faire un détour pour y passer et fonctionnera moins bien dans une perspective de sociabilité. La plupart des foyers sont déjà organisés de telle sorte mais manquent d'espaces propres aux rencontres.



Privilégier le placement des programmes communs aux croisements d'axes de circulation.

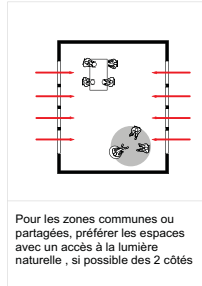


Eviter les couloirs distribuifs trop longs et monotones ou les limiter à une longueur ne dépassant pas 16m.



Faire des espaces de circulation plus larges pour qu'ils ne se limitent pas qu'a des espaces distribuifs

**Circulations:** Les espaces de circulation que l'on a vu dans les foyers présentés sont dans la plupart des cas réduits au minimum en faisant des espaces étroits, mal éclairés, exclusivement réservés à la fonction de circuler d'un point à un autre. Pourtant ils forment l'épine dorsale de l'organisation des centres et un lieu de rencontres qui devrait être davantage privilégié, par exemple en introduisant des variations de largeur, en y introduisant un éclairage naturel (direct ou indirect) et surtout en en limitant la longueur. Un espace de circulation légèrement agrandi peut servir de nombreuses autres fonctions que celle de distribuer les pièces. Il peut accueillir des espace de stockage individuel où communs, des lieux où les gens prendraient d'avantage plaisir à se croiser et permettre une appropriation de l'espace facilitée.



Pour les zones communes ou partagées, préférer les espaces avec un accès à la lumière naturelle, si possible des 2 côtés



Les espaces de sociabilisation doivent pouvoir être contournés



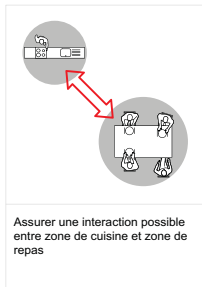
Une zone de sociabilisation commune devrait être accessible à l'ensemble du centre

**Espaces communs:** Comme énoncé précédemment les manques d'espaces de socialisation accessibles librement ne favorise pas les échanges entre résidents d'un même centre. Sans détailler plus avant des éléments déjà mentionnés, signalons simplement le besoin d'espaces de rencontre accessibles à tous et en tout temps. L'accès à la lumière naturelle est un conditions très favorable à l'utilisation de ces espaces tout comme leur placement à des noeuds de circulation au sein du bâtiment pour favoriser la spontanéité des rencontres.

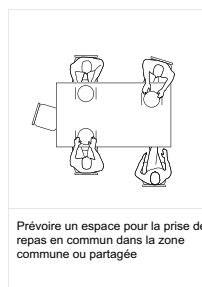
**“Without communal eating, no human group can hold together**

[...] It is clear [...] communal eating plays a vital role in almost all human societies as a way of binding people together and increasing the extent to which they feel like members of a group”

Christopher Alexander, Sara Ishikawa, Murray Silverstein, *A pattern Language* (1977), p.699



Assurer une interaction possible entre zone de cuisine et zone de repas



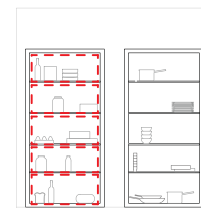
Prévoir un espace pour la prise de repas en commun dans la zone commune ou partagée

**Partage des repas:** Malgré les dimensions suffisantes des cuisines, aucun espace n'es dédié à la prise de repas communs et aucun autre endroit n'es équipé pour remplir cette fonction. Il ne manquerait pourtant que des chaises a certaines tables dans les cuisines pour que cela soit faisable. La résidents mangent dans leurs chambres et y partagent occasionnellement un repas. Le repas commun est pourtant l'acte le plus symbolique de la socialisation au sein d'une communauté.

La présence d'un tel espace n'est pas une assurance que tout le monde prenne ses repas en commun mais simplement une possibilité offerte à ceux qui le souhaitent de partager un repas avec d'autres personnes. Il serait donc bénéfique de prévoir/aménager un espace capable de servir de zone de partage des repas soit dans la cuisine soit à proximité immédiate pour permettre des interactions entre les résidents qui cuisinent et ceux qui mangent.



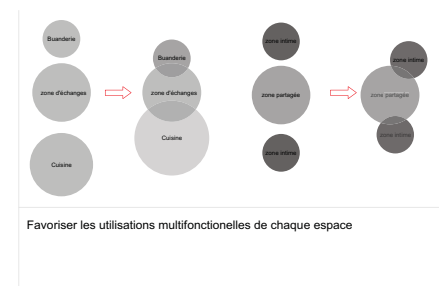
**Rangements dans les cuisines:** La présence de rangements dans la cuisines favorise le partage de cet espace et les rencontres sans pour autant les forcer. Cela apporterait une dimension appropriation supplémentaire de l'espace et éviterait de devoir stocker le matériel de cuisine (souvent encombrant) dans des chambres qui ont un espace de stockage limité. Si des rangements individuels sont présents dans certains centres (frigo compartimentés) Les rangements communs sont pour l'instant absents des cuisines (sauf au Foyer de Frank-Thomas).



Le stockage de la nourriture doit pouvoir se faire de façon individuelle.  
Les ustensiles peuvent être stockés de façon commune

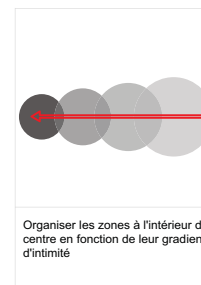


**Utilisations multifonctionnelles des espaces:** La place dans les centres étant limitée, favoriser une multifonctionnalité des espaces aide à économiser de la place tout en favorisant les interactions entre résidents des foyers.



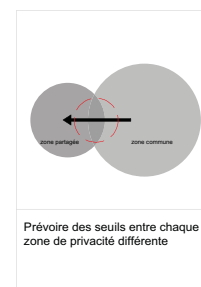
Favoriser les utilisations multifonctionnelles de chaque espace

**Gradient d'intimité:** La circulation et l'organisation de l'espace doit se faire du plus public au plus privé. Dans un foyer pour requérants d'asile cette organisation se fait de façon relativement naturelle, l'organisation autour de couloirs distributifs et de noyaux de programmes communs respectant généralement cette recommandation, mais elle semble suffisamment importante pour être mise en valeur ici.



Organiser les zones à l'intérieur du centre en fonction de leur gradient d'intimité

**Seuils:** La présence d'un seuil permet de diluer le passage d'une espace à un autre, et de favoriser l'appropriation tout en marquant une distance supplémentaire entre les deux espaces reliés. L'entrée du centre Saconnex, qui se fait par un seuil gradé par des agents de sécurité marque très clairement le passage de l'extérieur à l'intérieur mais le seuil peut avoir de nombreuses utilisations plus positives. Les espaces sous les coursives du foyer Frank-Thomas sont un bon exemple de l'appropriation d'un seuil. La multiplication des seuils entre les différentes zones de privacité "éloigne" les nuisances extérieures et aide à la protection de la zone intime. L'occupation d'un seuil entre une zone privée et commune augmente la dimension perçue de l'espace privé tout en animant un peu les zones de



Prévoir des seuils entre chaque zone de privacité différente



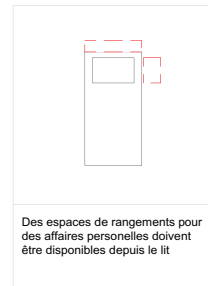
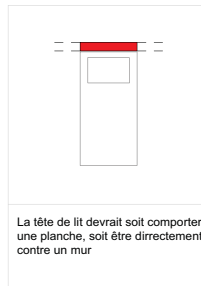
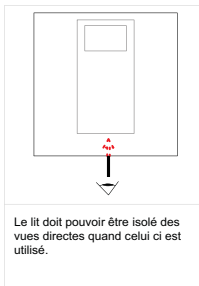
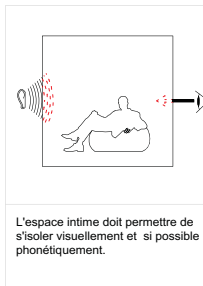
circulation.

**Espaces de travail:** Des espaces pour pouvoir étudier, lire ou travailler dans une ambiance studieuse sont absents des foyers présentés en première partie, bien qu'ils ne soient pas directement nécessaires au fonctionnement du foyer, ils apporteraient un plus s'ils étaient intégrés d'après la responsable de l'un des foyers. Cela serait surtout pertinent dans les foyers ayant des chambres partagées.

**Communication:** Internet est un formidable moyen de communication qui permet aux requérants d'asile d'aller chercher les informations nécessaires au quotidien et à leur parcours administratif mais aussi de garder contact avec leurs proches. À défaut de pouvoir installer une connexion dans l'ensemble d'un foyer (coûts trop élevés), il faudrait que l'espace dédié aux communications garantisse un certain niveau de privacité nécessaire à la communication. Le foyer Saconnex ne dispose pas d'espaces respectant ces recommandations, les seuls espaces ayant un accès internet apparentent plus à une salle d'attente au milieu d'un couloir qu'à une salle dédiée à la communication, contrairement au foyer Frank-Thomas qui intègre une salle informatique régulièrement ouverte.

**Faire participer les résidents:** Cela se fait déjà de régulièrement, en fonction de la motivation des résidents et de la dynamique générale d'un foyer et permet à la fois de faciliter l'appropriation et diminuer les dégradations commises. Cette méthode de fonctionnement est déjà mise en place pour l'entretien quotidien du bâtiment et certaines tâches spécifiques. La responsabilisation des résidents et la rémunération qu'ils peuvent en tirer sont deux aspects très positifs évoqués par les responsables des foyers.

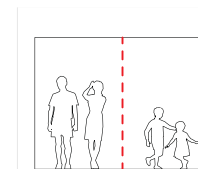
**Espace autour du lit:** Dans les conditions d'hébergement collectif où les chambres sont partagées, le lit est le centre de l'espace intime (et souvent le seul). On a vu précédemment l'importance que peut avoir l'espace privé dans ce genre de situations, il est donc très important que l'espace autour du lit soit bien organisé de manière à pouvoir assurer son rôle de niche d'intimité. De manière générale le lit doit être accessible facilement sur au moins un de ses côtés longs, pouvoir être à l'abri des regards et avoir quelques rangements à portée de bras pour éviter de devoir se lever dans la nuit. Dans les chambres individuelles ceci ne pose que peu de problèmes,



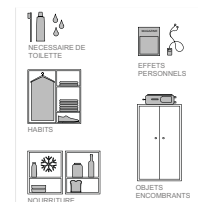
la chambre elle-même devenant zone intime. Cela devient plus complexe dans les chambres partagées où l'intimité est limitée par la présence des autres. Une façon de palier à ce problème suggérée par Christopher Alexander (*A pattern language*, 1977) est de mettre le lit dans une alcôve autour d'un espace commun avec la possibilité de fermer l'alcôve par un rideau ou une autre forme de fermeture garantissant une privacité visuelle.

**Familles:** Les familles ont elles aussi des besoins particuliers et disposent souvent d'espaces plus grands (la plus part du temps l'équivalent de deux chambres rassemblées, parfois séparées par une paroi avec une porte). Au delà de l'organisation de ces espaces il importe de pouvoir s'adapter aux différentes façons et habitudes de vivre en famille et d'offrir à chacun la possibilité d'une certaine intimité nécessaire à la vie en commun.

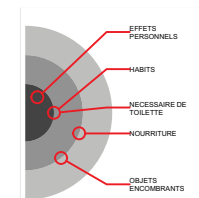
**Rangements:** Les espaces de rangement doivent être suffisamment adaptés aux objets à stocker et situés dans un endroit cohérent avec l'utilisation de son contenu. Les effets personnels et habits devraient pouvoir être rangés dans la chambre, à proximité de l'espace privé et donc majoritairement du lit. La matériel de cuisine ou les objets encombrants devraient avoir un espace de rangement adapté, c'est à dire proche de la cuisine pour les ustensiles de cuisine et dans un endroit qui ne déranges pas pour les objets encombrants.



Dans le cas de logements pour familles, la possibilité devrait pouvoir exister de s'isoler des parents/enfants



Prévoir un espace de rangement suffisant et adapté aux biens à stocker



Répartir des espaces de rangements en fonction des besoins et de l'utilisation de chaque objet

## VII - Pourquoi la flexibilité

“Flexible architecture consist of buildings that are designed to respond easily to change throughout their lifetime. The benefits of this form of design can be considerable: it remain in use longer; fits its purpose better; accomodates user’s experience and interventions; takes advantage of technical innovation more readily; and is economically and ecologically more viable. It also has greater potential to remain relevant to cultural and social trends”

Kronenburg, R. (2007). *Flexible: architecture that responds to change*. London: Laurence King, p. 6

La flexibilité en architecture à été définie comme la capacité d’un bâtiment à s’adapter aux variations des contraintes et des besoins au fil du temps. D’une certaine façon, tous les bâtiments sont flexibles de façon plus ou moins importante. Les centres d’hébergement pour requérants d’asile en sont un exemple parmi tant d’autres. Prévus pour des fonctions radicalement différentes, ils servent aujourd’hui de foyer à de nombreuses personnes (avec quelques problèmes, nous l’avons vu dans les chapitres précédents). La flexibilité peut s’organiser de plusieurs façons. Kronenburg<sup>1</sup> distingue quatre catégories de bâtiment considérés comme flexibles.

Adapt intègre les bâtiments conçus pour faciliter les modification de leur structure ou de leur fonctions. Ce sont souvent des bâtiments planifiés dans une démarche “Open Building” théorisée dans les années 60 par N. John Habraken.

Transform comprend les bâtiments capables de changer de forme interne ou externe pour s’adapter aux besoins.

Move s’applique à tous les bâtiments nomades, capables d’être facilement transportés pour être ré-installés sur un autre site.

Interact définit les bâtiment dont la particularité est de s’adapter aux conditions extérieures de façon automatique ou sur commande. Les cas qui vont nous concerner ici sont principalement à classer dans les catégories Adapt et Transform.

Il est aussi possible de distinguer les formes de flexibilité par leur temporalité. Introduire de l’adaptabilité à court terme implique un processus et des outils différents que pour une démarche à moyen ou long terme. Nous allons voir ici quels sont les méthodes applicables pour chacune de ces temporalités, comment elles s’appliquent et dans quelle mesure elles sont pertinentes pour le cas spécifique d’hébergements collectifs pour requérants d’asile.

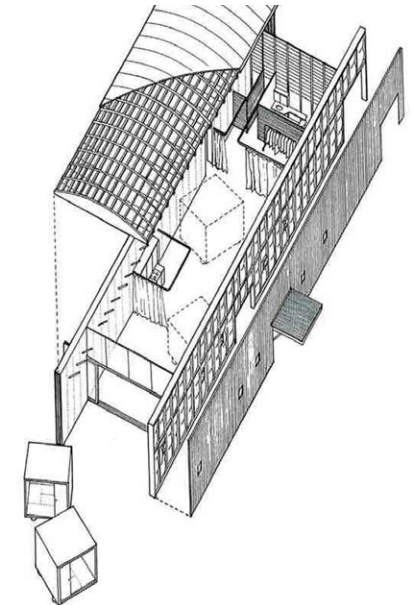
---

<sup>1</sup> Kronenburg, R. (2007). *Flexible: architecture that responds to change*. London: Laurence King, p. 6

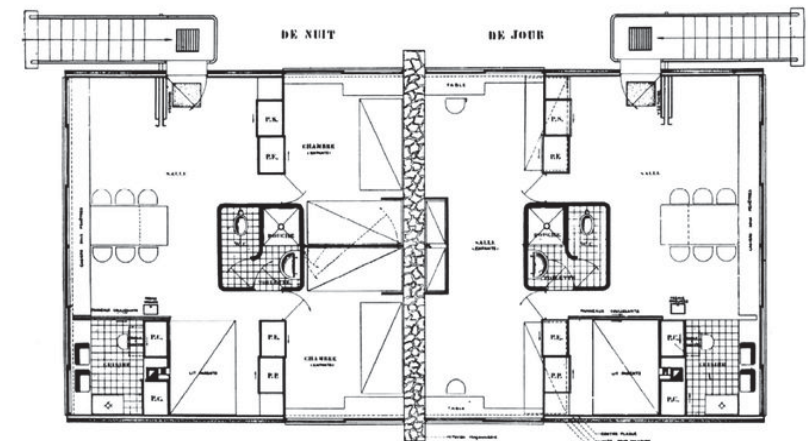
## Court terme - Parce qu'elle permet d'avoir plusieurs fonctions dans un espace restreint

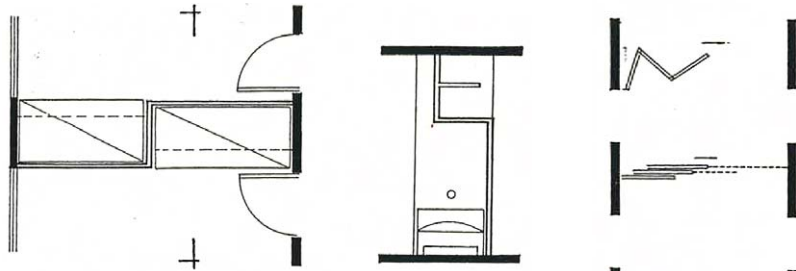
L'intégration d'éléments flexibles à court terme dans un bâtiment permet de multiplier les fonctions dans un espace limité en intégrant des dispositifs facilement et rapidement manipulables, capables de changer l'organisation et l'utilisation d'un espace. Que ce soit au moyen du mobilier ou de parois modulables, ces systèmes ont été utilisés dans de nombreux cas où l'espace à disposition n'était pas suffisant pour y intégrer toutes les fonctions nécessaires. Ce parti-pris repose sur l'annulation de la différenciation communément admises dans les programmes d'habitation entre "zone de jour" (salon cuisine, espaces communs) et "zone de nuit" (chambre à coucher, salle de bain personnelle). Vu que l'on utilise rarement les deux espaces à la fois le but est de n'utiliser qu'un espace qui s'adapte à l'emploi que l'on en fait. L'utilisation de mobilier est l'un des éléments les plus simple à mettre en œuvre pour atteindre un haut degré de flexibilité, spécialement quand l'espace à disposition est limité. L'exemple le plus commun dans ce genre de situation est l'utilisation d'un lit pliable qui peut se ranger dans la paroi quand il n'est pas utilisé et qui permet de transformer simplement une espace de vie en espace de repos. Ceci permet une grande économie d'espace tout en gardant un fort degré d'opérabilité. Les exemples pour ce genre de dispositifs sont nombreux et variés. Les exemples d'objets ou meubles ayant plusieurs fonctions complémentaires sont légions et vont de la canne-siège au canapé-lit en passant par des tables pliables, des escaliers-bibliothèques etc. L'avantage de l'utilisation de meubles ou de dispositifs similaires est leur coût limité et leur facilité de mise en place dans des espaces très variés. Ce cas s'applique plus facilement dans des espaces utilisés par une seule personne que dans les cas de partage des espaces car cela implique une certaine symbiose des occupants et de leur utilisation de l'espace dans le temps.

L'utilisation de parois amovibles est un autre moyen d'arriver aux mêmes fins. Dans ce cas le but est de modifier les relations entre les espaces pour les adapter à l'usage que l'on en fait. Ici aussi le principe est de n'utiliser qu'un seul espace pour plusieurs fonctions. L'espace peut être totalement ouvert lorsqu'il est utilisé comme espace de vie commun et cloisonné la nuit pour le transformer en plusieurs petits espaces plus intimes. Cela implique une préparation et une planification plus importante que dans le cas des meubles car les parois requièrent des éléments intégrés à la construction pour assurer leur maniabilité (accroches, rails). Il existe plusieurs formes de parois modulables qui peuvent être pliables ou coulissantes. La principale limite à ce type d'installations est le compromis nécessaire entre isolation phonique, manipulabilité et solidité. Les rideaux, sont la forme la



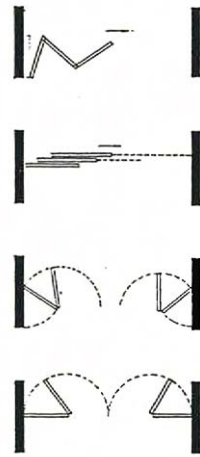
*En transformant les pièces du logement en meubles sur roulettes, Shigeru Ban nous donne un exemple, quoique extrême, du potentiel de la flexibilité par le mobilier.*





Parois amovible combinée à un lit et un placard (plan et coupe) - Jia B. (1994)

Quatre types de parois amovibles - Jia B. (1994)



plus légères et facilement installable de paroi amovible avec comme corollaire une intimité réduite.

Finalement, la superposition des fonction peut-être considérée comme une forme de flexibilité car même si elle n'implique pas altération physique de la pièce elle permet de combiner deux fonctions dans un même espace en tirant parti des besoins spécifiques à chacune d'elles. L'exemple du lit superposé est un bon compromis, cependant, dans le cas d'un centre pour requérants d'asile nous avons vu qu'elles sont les désavantages que cela peut comporter. Dans ce cas une utilisation plus adéquate de ce principe serait la surélévation du lit pour utiliser l'espace en dessous comme bureau ou espace commun.

La modularité à court terme des espaces, au-delà des avantages au niveau de l'utilisation des espaces, permet aussi de répondre partiellement au manque d'appropriation des espaces évoquée dans la partie V. Elle permet aux habitants d'agir sur leur environnement en fonction de leur besoins et donc d'adapter les espaces à l'utilisation qu'ils en font au fil du temps le tout en limitant la consommation d'espace.

### Moyen terme - Parce que cela permet d'adapter l'organisation des chambres en fonction des besoins

A moyen terme, l'application d'une démarche plus flexible permet d'adapter la taille et la configuration des espaces à la variation des besoins en minimisant les efforts nécessaires. Les éléments évoqués dans la partie précédente (meubler, parois déplaçables) gardent leur pertinence mais avec de nombreuses limites. A cette échelle de temps, les outils doivent permettre de modifier l'organisation d'un bâtiment de façon durable pour que l'utilisation de l'espace puisse s'appuyer sur des éléments plus permanents. Les éléments que nous allons solliciter sont donc des parties de bâtiment plus solides mais aussi moins facilement déplaçables. On parlera donc de parois, amovibles ou fixes, et de relations entre les espaces. La plupart du temps ce type d'intervention consiste à détruire ou reconstruire une paroi à l'intérieur d'un appartement pour en adapter l'utilisation à de nouveaux besoins. Le placement des conduites et des salles d'eau, tout comme les circulations verticales, qui sont les éléments les moins flexibles d'un bâtiment, prennent dans ce genre de projet une dimension toute particulière car c'est en fonction de ces éléments que l'ensemble va devoir s'organiser. Les bâtiments conçus dans cette optique ont généralement pour but d'accompagner les ménages à travers l'évolution de la structure familiale. Cette

adaptation peut soit se faire dans d'un appartement de dimensions fixe dans lequel des parois peuvent être ajoutées ou retirées pour diviser ou réunir des espaces ou en offrant la possibilité à un appartement de grandir en s'appropriant l'espace d'un l'appartement voisin. Les parties portantes doivent être bien pensées et placées de façon à pouvoir accommoder un maximum de possibilités d'utilisation. Ces démarches sont le plus couramment utilisées à l'intérieur des logements pour permettre d'adapter le fonctionnement du logement aux changements dans le ménage et donc de limiter la nécessité de déménager.

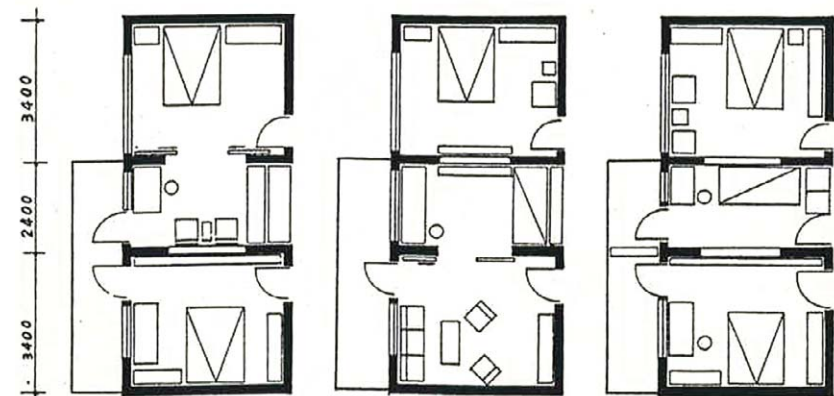
Dans le cas de foyers pour requérants d'asile, et plus généralement pour les programmes impliquant un rythme de rotations des résidents importants, la construction/destruction de nouvelles parois devient trop contraignant pour que l'utilisation de tels systèmes soit viable a moyen terme. Les critères importants dans ce cas sont la minimisation des besoins techniques et la rapidité à laquelle les changements peuvent être faits. Il peut s'agir de parois entières qui peuvent être mise en places à des endroits prédéterminés ou d'éléments plus petits facilement adjoignables à des parois existantes. Ces modifications doivent être à la fois anticipées lors de la planification du bâtiment, pour prévoir les éléments de construction nécessaires, tout en laissant une marge de manœuvre suffisante aux utilisateurs futurs pour décider des mesures à prendre en fonction de critères qui n'étaient pas encore présents lors de la construction du bâtiment.

Le futur foyer pour requérants d'asile de Rigot, dont le chantier devrait commencer en 2018 incorpore une partie de ces contraintes énumérées ci-dessus en proposant une construction modulaire avec la possibilité de joindre ou de séparer un ensemble de chambres entre elles en fonction de la composition familiale des résidents. Cela est rendu possible par l'utilisation de parois amovibles facilement démontables et les portes coupe feu entre les modules. Chaque module est organisé autour de la salle de bain. L'élément de cuisine quant à lui est conçu comme un meuble à part entière facilement remplaçable par une armoire en cas de transformation de la pièce en chambre. Les combinaisons sont certes limitées en nombre (une seule paroi sur deux est équipée de cette possibilité) mais permettent une adaptabilité facilités des appartements tout en garantissant dans chaque cas un espace commun équipé d'une cuisine et de une à trois chambres de dimensions fixes.

Le système est certes limité par le fait que pour agrandir un logement, le logement voisin doit aussi être libre ou en tout cas avoir une chambre disponible mais sans être une solution parfaite, il facilite le travail de répartition des résidents et offre un levier supplémentaire aux responsables du centre pour faciliter la cohabitation et limiter les tensions due à une promiscuité non désirée.



Aménagements possibles dans le futur foyer de Rigot - ACAU\_atelier coopératif d'architecture d'urbanisme

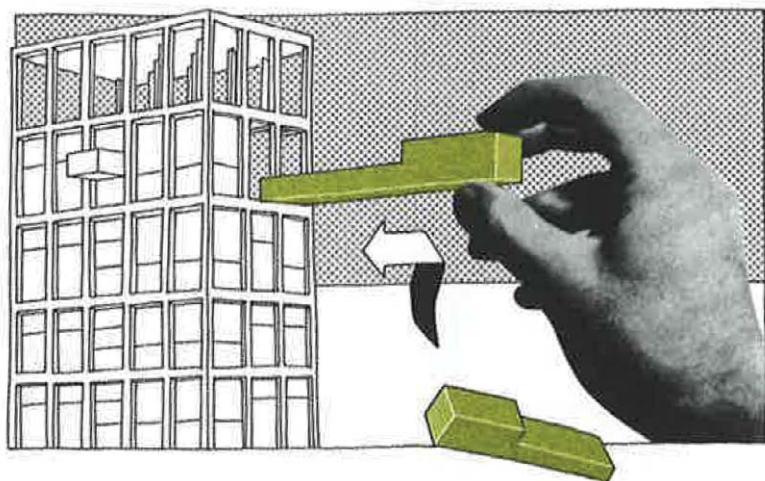


gauche: trois chambres pour deux couples avec un cabinet pour l'un des couples  
milieu: une chambre parentale et une chambre pour un enfant, reliée au salon  
droite: trois chambres séparées pour deux couples et un enfant

Jia B. (1994)

“Because of the aspiration to a condition of imperishability, architecture continues, in spite of everything, to seek....the utopia of timeless dimension. As a result it seems to me that architects end up missing the opportunity to creatively include the temporal dimension of the event in architecture. The possibility of incorporating flexibility into the buildings we create, not just for now but also for the future, opens the opportunity genuinely to make buildings better and also to engage with events by providing them with a more meaningful setting that evolves over time.”

Kronenburg, R. (2007). *Flexible: architecture that responds to change*. London: Laurence King, p. 6



### **Long terme - Car cela permet de réagir aux variations d'afflux et de reconvertir facilement tout ou une partie du bâtiment.**

La conception d'un bâtiment répond à des critères d'efficacité immédiate et d'adaptation parfaite à la demande au moment de la commande. Peu de bâtiments sont conçus aujourd'hui en tenant compte des possibilités futures. Il ne s'agit pas ici de tenter de prévoir l'imprévisible mais plutôt d'accepter une certaine indétermination du futur et en anticiper les besoins pour faciliter les transformations. La démarche de N. John Habraken exprimée dans les années 1960 et connue sous le nom de "Open Building" a pour but de faciliter ces transformations.

Le premier point d'intérêt ici est la différenciation des composants d'un bâtiment en fonction de leur durée de vie. Cela permet de concevoir une structure qui aura une durée de vie supérieure au remplissage qui aura lui une durée de vie supérieure à l'ensemble des installations intérieures. Cela permet d'intervenir de manière plus ciblée en cas de besoins de modifications, et facilite le remplacement d'éléments ayant vétustes sans devoir intervenir sur la structure du bâtiment. Selon ces principes l'utilisation de canalisations noyées dans le béton est très critiquable. De manière générale cette approche permet de considérer le bâtiment comme élément pérenne dans son environnement capable de s'adapter aux évolutions des besoins pour un programme donné ou en changeant de programme. Cette démarche est similaire à ce qu'avait proposé Le Corbusier pour la construction de l'unité d'habitation de Marseille (1952) qui devait être construite sous la forme d'un squelette de béton dans lequel on pourrait hisser des modules de logements préfabriqués. Cette volonté de voir le bâtiment comme un objet capable d'évoluer avec le temps tranche avec la vision communément répandue d'un objet atemporel qui cesse d'évoluer au moment de la remise au client.

Dans le cas des foyers pour requérants d'asile, quelques exemples de bâtiments ont été conçus en prévoyant la possibilité de les reconvertir entièrement quand le nombre de requérants d'asile diminuera. Ce n'est pas encore le cas à Genève. Les bâtiments sont soit temporaires sur un site soit des réaménagements de bâtiments existants (loués ou propriété de l'Hospice Général). Une démarche prenant plus en compte le bâtiment comme élément pérenne permettrait à ce dernier de s'implanter plus durablement dans le quartier mais aussi de s'adapter à la variation de l'afflux de demandeur d'asile en réaménageant, par exemple, une partie des logements pour un autre programme au profit du quartier soit pour d'autres populations bénéficiaires des aides de l'Hospice Général. Ceci dans le but de garder le bâtiment sous la direction de l'Hospice Général en cas de besoins ultérieurs



mais aussi de l'inscrire durablement comme élément de la vie du quartier. La destruction du foyer Saconnex et la construction de logements en partie destinés à l'Hospice Général est une occasion d'explorer cette possibilité. Ceci permettrait aussi d'éviter d'avoir des bâtiments temporaires en guise de foyers. Fonctionnellement les bâtiments temporaires ne posent pas de problèmes et permettent de réagir à moyen terme aux pics de demande d'hébergement mais à plus long terme ils donnent une image de solution temporaire à un problème qui va probablement s'établir sur le long terme d'où le besoin d'une stratégie plus pérenne pour les foyers pour requérants d'asile.



Le foyer de l'étoile à Genève, construction modulaire temporaire

## VIII - Que faire et comment: quelques pistes

L'intégration d'une démarche flexible à un foyer pour requérants d'asile dépend de nombreux critères et est très différente selon que l'on considère un bâtiment existant à adapter ou un nouveau bâtiment spécialement construit pour l'hébergement de migrants. En effet la stratégie à adopter ne sera pas la même dans les deux cas. Dans le cas de l'aménagement d'un bâtiment existant les contraintes principales seront le bâtiment lui-même (structure, organisation des espaces), les normes auquel il doit répondre et les moyens financiers à disposition (souvent limités) pour en faire un endroit adapté à l'accueil de migrants. Dans le cas d'un bâtiment neuf, spécialement construit pour héberger des demandeur d'asile, les contraintes sont beaucoup plus dépendantes de facteurs externes (volonté du client, normes en vigueur, spécificité et limitations du site etc.). Pour apporter des pistes à chacun de ces deux cas l'analyse d'exemples comparables semble la meilleur option.



plan du foyer de Kempelenpark à Vienne  
Delugan-Meissl, E., Dreher, S., & Muhr, C. (2016)

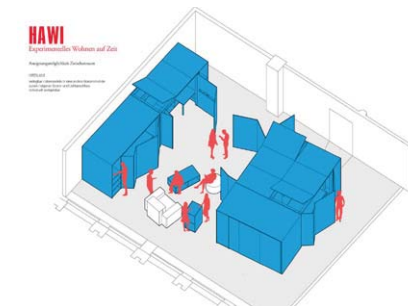
### Pour les bâtiments existants

La particularité des bâtiment existants empêchent les interventions favorisant une flexibilité à long terme et limitent les possibilité d'une flexibilité à moyen terme tel qu'exposées dans la partie précédente. D'autant plus qu'une grande partie des sommes investies sert souvent à la mise aux normes du bâtiment (surtout en ce qui concerne les salles d'eau et les cuisines). La flexibilité à court terme reste donc le moyen le plus efficace et le moins cher pour adapter ces bâtiments à leur nouvelle fonction. Les possibilités offertes par une adaptation basée sur des éléments de mobilier et autres éléments légers peuvent sembler limitées mais une utilisation intelligente des espaces et des ressources à disposition peut palier à ces restrictions. Les deux exemples qui suivent ont été réalisés en Autriche et ont été présentés à l'occasion de la biennale d'architecture de Venise de 2016.

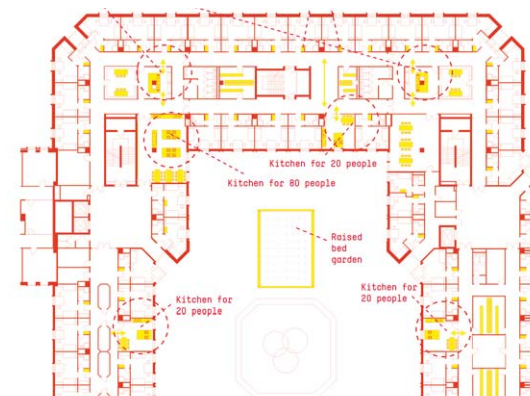
Le premier exemple est la ré-affectation du dernier étage d'un bâtiment industriel en foyer pour migrants à Kempelenpark (Vienne). Le projet se divise en deux parties. Le premier, basé sur les interactions du foyer avec le voisinage, est le réaménagement de l'espace extérieur laissé abandonné au rez-de-chaussée du bâtiment pour en faire un petit parc pour les résident du foyer ainsi que les riverains et améliorer ainsi l'appropriation

du site par l'ensemble des habitants du quartier. La deuxième partie du projet concerne l'aménagement intérieur et a été réalisée en collaboration avec l'Université de Vienne. Le but était de développer les possibilités de cohabitations dans un même espace de requérants d'asile entre 18 et 24 ans et d'étudiants. Le projet est basé sur une analyse des services disponibles dans le voisinage (espace extérieurs, divertissement, services de proximité) et une étude sur les besoins propres aux résidents du foyers (privacités, cuisines, hygiène). Les petites cuisines et les salles de bain déjà présentes dans le bâtiments ont été considérées comme suffisantes et n'ont donc probablement pas été modifiées (elles ne sont pas présentées dans le projet). L'élément le plus digne d'intérêt dans ce projet est le module développé pour les chambres. Cet élément de 130cm x 230cm est composé d'un lit et de rangements organisé en niche qui peut se refermer pour garantir la privacités de son occupant. Le lit peut se replier pour transformer l'intérieur du meuble en espace de travail ou en canapé pour une utilisation plus sociale. Les modules (6 par chambres) sont organisés de manière à former un espace central pour la socialisation au sein de la pièce. Le module a été développé et testé durant l'été 2016 pour un début d'utilisation en Août 2016. Le projet héberge aujourd'hui 150 étudiants et réfugiés et a permis de développer d'autres formes d'appropriation de l'espace propre à garantir une certaine privacités tout en maintenant une dimension sociale (lits surélevés).

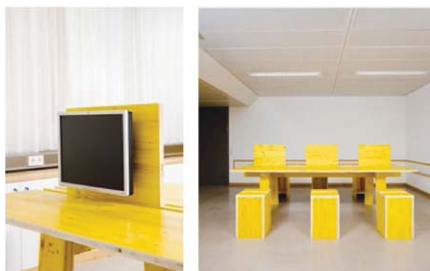
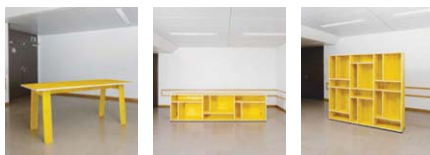
Le deuxième exemple est un projet développé par EOOS à Vienne dans la résidence Haus Erdberg. Le bâtiment abritait précédemment une centre de formation pour les douanes et était donc déjà organisé avec des chambres doubles, chacune disposant de sa propre salle de bain. L'essentiel du travail s'est concentré autour des espaces commun (avec un accent particulier sur les cuisines) qui manquaient cruellement dans l'ancienne configuration. Pour limiter les coûts, aucune transformation physique n'a été faite (à l'exception de quelques trous dans certaines parois pour éclairer certains espaces trop sombres). Trente-cinq pour cent de la surface du bâtiment était occupée par des couloirs sans fenêtres particulièrement austères. Pour ce faire, les concepteurs ont dessiné des meubles simples et robustes capables à la fois de répondre aux besoins des migrants et à de survivre à travers le temps tout en laissant une grande marge de manœuvre dans l'appropriation des espaces. Pour limiter les coûts de production des meubles, l'agence a fait appel aux entreprises locales pour les matériaux nécessaires. Ces meubles ont ensuite été construits par les résidents dans un espace transformé en atelier à l'intérieur du bâtiment. Les économies faites avec les matériaux ont permis de rémunérer les réfugiés ayant participé à la construction des meubles tout en leur donnant l'opportunité d'occuper leur journées. Finalement, le coût total des meubles aura été inférieur à l'achat de meubles similaires dans le commerce qui auraient



module HAWI et lits surélevés développé par les étudiants.  
Delugan-Meissl, E., Dreher, S., & Muhr, C. (2016)



plan de l'intervention pour le foyer  
Haus Erdberg  
Delugan-Meissl, E., Dreher, S., & Muhr, C. (2016)



“rather than strictly prescribing how they are used, design objects from EOOS seek to invite their users to playfully appropriate them.”

“while residents are almost always eager to cook for themselves, the appropriate kitchen infrastructure is also almost always lacking and the spatial framework has to be created”

été beaucoup moins solides, moins adaptés aux particularités de la vie en communauté et moins facilement réparables (les meubles ont été pensés avec des assemblages simples pour pouvoir être facilement démontés mais aussi pour faciliter le remplacement des pièces défectueuses). En plus des meubles spécialement conçus pour les cuisines (table de travail, planche pour les ustensiles communs, meuble à frigo sur roulette individuels, tabourets), les meubles ont aussi permis de réutiliser toute une série d'espaces résiduels sans devoir intervenir sur la structure ou les cloisons et de façon totalement réversible. Tout ceci a été faisable avec peu de moyens et a permis de valoriser le travail des résidents impliqués dans la construction des meubles pour un coût inférieur à ce qu'aurait requis des travaux plus importants et peut-être moins efficaces dans leur résultat.

Du premier projet on retiendra principalement la stratégie en matière de privacité. En créant un espace intime, capable de se refermer à la manière d'un cocon, on permet à tout l'espace restant de devenir commun. Mais aussi la flexibilité de l'élément, pouvant se transformer simplement de zone privée en salle de travail ou en espace commun. La surélévation des lits est une autre façon d'adapter l'espace de façon alternative, même si elle est moins efficace en terme de privacité. Du projet pour la résidence Haus Erdberg on retiendra la capacité d'un mobilier simple mais robuste à donner du sens à des espaces et l'implication des résidents comme facteur facilitateur de la réussite d'un tel projet. Dans les deux cas le manque de moyens initiaux a été compensé par une approche intelligente et l'intégration au processus d'acteurs environnants pour aboutir à un résultat exploitant les possibilité de flexibilité et la facilité de mise en œuvre d'éléments simples.

## Pour les nouveaux bâtiments

Les nouvelles constructions, bien que plus rares que les cas des réhabilitations, permettent de penser directement le bâtiment comme élément pérenne dans le tissu bâti et social et d'y intégrer des possibilité de s'adapter aux changements futurs auquel il sera forcément confronté. Cela peut se faire pour les trois échelles de temps mentionnées dans la partie VII (Pourquoi la flexibilité, p. 34) à des degrés différents. L'intégration des principes de séparation des “couches” de construction et une conception structurale facilitant les travaux entretien ou un changement de programme dans le futur au moment de la conception est le moyen le plus sûr d'y arriver et probablement le plus important dans la perspective de pérennisation du bâti. La flexibilité à moyen terme par la prise en compte des possibles variations au niveau de l'organisation interne découle directement du premier principe. Cela se fait au majoritairement au profit du propriétaire/exploitant (dans notre cas l'Hospice Général) qui bénéfi-

cie d'un moyen facile d'adapter l'organisation interne de son bâtiment en cas de changement important de la demande en logements. Les considérations à court terme se font principalement au profit de l'utilisateur (ici les résidents du centre) en leur permettant de s'approprier au mieux l'espace qu'ils ont à leur disposition. Si les deux premiers points concernent majoritairement la planification du bâtiment (donc l'architecte et les acteurs de la construction) ce dernier point est principalement du ressort des résidents et des propriétaires. Cela n'exclut pas des propositions de la part des parties impliquées dans la planification mais doit rester principalement entre les mains des personnes quotidiennement en contact avec le bâtiment. Ceci implique un changement de modèle pour le bâtiment et pour la vision que l'on peut se faire de l'arrivée de migrants en Europe. Faisons des bâtiments conçus pour faire face à une situation qui, malgré ses variations, est probablement là pour durer. Voilà en quelque sorte quelle pourrait être la politique en matière de logements pour requérants d'asile. Changer l'aspect des bâtiments fera peut-être également changer les réactions du public face à leur construction et surtout face à leur affectation.

A Reutlingen (Allemagne) la volonté de ne pas construire un empilement supplémentaire de containers a été prise en considérant l'accueil souvent mitigés réservés à ces constructions par les riverains. La municipalité a préféré se tourner vers deux bâtiments d'aspect plus commun, conçus comme un ensemble pouvant facilement être transformés en logements locatifs et assurer un revenu à la commune et a permis d'offrir un cadre de vie décent aux réfugiés. Le bâtiment inclut la possibilité d'ajouter un ascenseur a posteriori pour pouvoir être compatible avec les normes d'accessibilité aux personnes handicapés et pouvoir héberger des personnes âgées. Cette stratégie a été aussi utilisée dans d'autres projets similaires. On citera par exemple les deux bâtiments de Ostfildern, construits pour héberger des réfugiés et des personnes sans domicile est facilement modulable et transformable en logements locatifs. Le centre de premier accueil à Kassel (Allemagne) a été construit en dur en prévoyant la possibilité d'en faire des logements sociaux ou des logements pour étudiants en cas de baisse des arrivées en Allemagne,

Construire des bâtiments en dur n'est raisonnable que si le terrain est propriété de l'état ou directement de l'entité concernée. Dans le cas contraire prévoir un déplacement possible du bâtiment, indépendamment de sa fonction future, permet de lui donner une forme de longévité et évite des travaux de construction/destruction inutiles en privilégiant une construction modulaire avec des assemblages facilement démontables. Ce système a été prévu pour le centre Rigot dont le terrain a été loué pour une durée initiale de dix ans et qui à terme sera déplacé ailleurs. La conception du bâtiment intègre ce facteur et sa modularité et sa flexibilité permettent de facilement l'adapter à d'autres fonction similaires à son usage actuel sur

A propos de Reutlingen:

“The question was: how can the building react in the future to an ever-changing number of refugees seeking help? The idea of building a temporary building, to be deconstructed when demand tapers off, was quickly ruled out. Neighbors and users don't tend to welcome the classic, temporary container solution. This design solves that problem through its ability to be reused as normal rental apartments.

Planning for the long-term and deciding to take priority-housing standards into account enabled the designers to achieve a high level of quality for the refugee apartments without being financially irresponsible”.

(extrait de la description du projet)  
Cachola, P., Scheuermann, A., & Elser, O. (2017)

A propos de Ostfildern:

“The city employee in charge of social affairs never tires of praising one thing: the considerable flexibility of the housing units. He is therefore able to portion up and allocate the accommodation in a “compatible” way, in the best sense”

Cachola, P., Scheuermann, A., & Elser, O. (2017), p. 40



d'autres terrains. Au-delà de l'assemblage de modules, les fondations ont aussi été pensées en conséquence et des pieux en bois ont été préférés à une construction en béton.

La construction de nouveaux bâtiments spécifiquement destinés à l'hébergement de requérants d'asile est assez rare (si l'on exclut les bâtiments temporaires) pour des raisons de propriété de terrain mais les nombreux exemples cités plus haut démontrent, si ce n'est l'efficacité de ces bâtiments (leur réutilisation en logements autres que pour des réfugiés n'ayant pas encore été testée) du moins l'engouement des autorités locales pour une façon plus durable de considérer le problème et d'en tirer parti.

## IX - Conclusion

Au fil de ce texte nous avons quels étaient les difficultés liés à l'organisation spatiale au sein des foyers pour requérants d'asile et tenté de justifier les apports qu'une approche plus flexible de ces espaces pouvait permettre en terme d'améliorations des conditions d'hébergement mais aussi en termes de gestion à long terme du bâti.

Si ce travail reste très théorique et manque d'une véritable démonstration prouvant la validité de son propos, il n'en reste pas moins une base à l'élaboration d'un projet qui lui servira de démonstration, du moins pour la partie concernant les nouveaux bâtiments. En ce qui concerne l'élaboration d'un exemple pour les bâtiments existants il sera probablement développé en parallèle au projet et ajouté à ce travail en fin de cursus.

Ce travail n'a pas pour but de présenter la flexibilité tel un outil magique capable de résoudre tous les problèmes, encore moins une solution universelle. Le but de ce travail est plutôt de présenter la flexibilité comme une façon de penser, planifier, construire, réaffecter et utiliser des bâtiments ou des espaces en tenant compte des évolutions qu'il est susceptible de subir et de montrer en quoi cette démarche est particulièrement appropriée pour les foyers pour requérants d'asile au vu des changements fréquents qu'ils sont amenés à subir. La flexibilité n'est pas tant un dispositif physique qu'une façon rationnelle d'envisager le bâtiment sur le long terme en considérant les propriétés inhérentes à chacune de ses parties et en exploitant leur forces et en compensant leur faiblesses. Cette approche semble prendre une pertinence croissante au vue de l'importance que prennent aujourd'hui la combinaison des considérations économiques, écologiques et sociales. Un nombre croissant d'institutions s'intéressent aujourd'hui aux avantages de constructions flexibles, on pense notamment au standard Lifetime Homes ou à l'introduction dans le canton de Berne du principe de séparation des "couches" de construction <sup>1</sup>

"Why, to put it simply, would one not design for flexibility and adaptability ? Housing is volatile, subject to a whole range of cyclic, non cyclic and trend changes, and if it is not able to respond to these changes it becomes at best unsatisfactory, at worst obsolescent. Yet, despite the fact that dwelling is inevitably dynamic, it is too often framed intellectually and physically as a fixity. The vast majority of housing (...) is not only not flexible, but actually builds in inflexibility, and with it obsolescence"

**Schneider, T., & Till, J. (2007), p. 35**

---

1 Kendall, S. (2017), p.60

## Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui sont intervenues plus ou moins directement dans le processus de ce travail par leur apport d'informations, de soutien et de critiques et sans lesquels ce rapport serait bien incomplet.

Pour le temps qu'ils m'ont accordé, pour leur patience face à mes questions et pour la vision qu'ils m'ont permis de construire sur le fonctionnement des foyers pour requérants d'asile, je tiens à remercier Mme. DeBobes, Mme. Dessimox, M. Phelippeau ainsi que M. Bornand.

Pour ses conseils réguliers mais aussi pour l'optimisme et le soutien constant dont il à fait preuve durant nos entretiens, je tiens à remercier le professeur Paolo Tombesi sans qui ce travail aurait été beaucoup moins complet.

Finalement je remercie toutes les personnes avec lesquelles j'ai pu discuter de mon travail pour leur critiques, leur suggestions et pour les pistes qu'ils ont pu me suggérer tout au long de l'élaboration de ce rapport.





## BIBLIOGRAPHIE

### LIVRES

- Alexander, C., Ishikawa, S., & Silverstein, M. (1977).** *A pattern language: towns, buildings, construction.* New York: Oxford University Press.
- Bastenier, A., & Dassetto, F. (1993).** *Immigration et espace public, la controverse de l'intégration* (l'Hartmann). Paris.
- Cachola, P., Scheuermann, A., & Elser, O. (2017).** *Making Heimat. Germany, arrival country : Atlas of Refugee Housing* (Hatje Cantz Verlag). Berlin, Deutschland/Germany.
- EOOS. (2016).** *Open Design Manual - Social Furniture* (Koenig Books). Consulté à l'adresse <https://docsend.com/view/94ywrvp>
- Hagmann, T. (s. d.).** *Dynamiques conflictuelles résultant de l'accueil de requérants d'asile dans les communes Suisses.*
- Kendall, S., & Teicher, J. (2000).** *Residential open building.* New York: E&FN-Spon.
- Kronenburg, R. (2007).** *Flexible: architecture that responds to change.* London: Laurence King.
- Schneider, T., & Till, J. (2007).** *Flexible housing* (1st ed). Amsterdam ; Boston: Architectural Press, an imprint of Elsevier.
- Schwartz-Clauss, M.,** *Ausstellung Living in Motion*, Vitra Design Museum, & *Ausstellung Living in Motion* (Éd.). (2002). *Living in Motion: design and architecture for flexible dwelling ; [catalogue and exhibition « Living in Motion », Weil am Rhein, 17. Mai bis 8. September 2002].* Weil am Rhein: Vitra Design Museum.
- EOOS. (2016).** *Open Design Manual - Social Furniture* (Koenig Books). Consulté à l'adresse <https://docsend.com/view/94ywrvp>

### ARTICLES DE JOURNAL

- Armanios, R. (2016, juillet 5).** Mauro Poggia reconsidère la fermeture de Frank-Thomas. *Le Courrier*. Consulté à l'adresse [https://www.lecourrier.ch/140549/mauro\\_poggia\\_reconsidere\\_la\\_fermeture\\_de\\_frank\\_thomas](https://www.lecourrier.ch/140549/mauro_poggia_reconsidere_la_fermeture_de_frank_thomas)
- Auer, V. (s. d.).** *Integration beginnt beim Wohnen.* *Stadtleben - Wiener Zeitung Online*. Consulté à l'adresse [http://www.wienerzeitung.at/nachrichten/wien/stadtleben/934412\\_Integration-beginntbeim-Wohnen.html](http://www.wienerzeitung.at/nachrichten/wien/stadtleben/934412_Integration-beginntbeim-Wohnen.html)
- Canton de Genève |** *Projet « Nouveaux Jardins » de l'EPER pour 2018.* (2017, décembre 4). *asile.ch*. Consulté à l'adresse <https://asile.ch/2017/12/04/canton-de-geneve-projet-nouveaux-jardinsde-leper-2018/>
- J.Caye. (2017, décembre 1).** *A Genève, beaucoup de requérants d'asile n'ont pas d'accès internet dans leur foyer.* *FORUMASILE*. Consulté à l'adresse <https://forumasile.org/2017/12/01/a-genevebeaucoup-de-requerants-dasile-nont-pas-daccés-internet-dans-leur-foyer/>
- Le Courrier. (2016, avril 12) |** *Genève, foyers: les communes mises au défi.* *asile.ch*. Consulté à l'adresse <https://asile.ch/2016/04/12/le-courrier-foyers-les-communes-mises-au-defi/>
- Lecoultré, E. (s. d.).** *La rénovation du foyer Frank-Thomas privilégiée.* *Le Courrier*. Consulté à l'adresse [https://www.lecourrier.ch/140735/la\\_renovation\\_du\\_foyer\\_frank\\_thomas\\_privilegiee](https://www.lecourrier.ch/140735/la_renovation_du_foyer_frank_thomas_privilegiee)
- RTS, Forum |** *« Genève espère fermer la totalité de ses abris PC d'ici l'été 2018 ».* (2016, décembre 20). *asile.ch*. Consulté à l'adresse <https://asile.ch/2016/12/20/rts-forum-geneve-espere-fermer-totalitede-abris-pc-dici-lete-2018/>

## THÈSES

- Fincher, R., Carter, P., Tombesi, P., Shaw, K., & Martel, A. (2009)** *Transnational and temporary: place-making, students and community in central Melbourne*. Consulté à l'adresse <http://purl.org/au-research/grants/arc/LP0560639>
- Jia, B. (1994).** *Housing adaptability design*. Abteilung für Architektur, & Eidgenössische Technische Hochschule (Zürich). Professur für Architektur und Planung. . *Housing adaptability design*. Department of Architecture, Swiss Federal Institute of Technology Zurich, Switzerland, Zurich.
- Moret, D. (2004).** Intégration des requérants d'asile. Une densification qualitative pour le quartier de Tivoli, à Lausanne.
- Pinto, G. (2009).** *Patterns of micro-design, Analysing dwelling options in Melbourne*. Melbourne, Melbourne.

## SITES INTERNET

- Image: **Wohnprojekt für Flüchtlinge und Studierende in Wien** (A ... (s. d.). Consulté 3 janvier 2018, à l'adresse <http://www.makingheimat.de/thumbs/fluechtlingsunterkuenfte/datenbank/wohnungen-fuer-fluechtlinge-und-studierende-wien/schlafzimmer-2erwg-1280x857.jpg>
- Les requérants d'asile et nous: un imaginaire rempli de préjugés à changer.** (s. d.). Consulté 3 janvier 2018, à l'adresse [//www.tdg.ch/reflexions/requerants-asile-imaginaire-rempli-prejuges-changer/story/11720969](http://www.tdg.ch/reflexions/requerants-asile-imaginaire-rempli-prejuges-changer/story/11720969)
- Making Heimat. Germany, Arrival Country – Database.** (s. d.). Consulté 13 janvier 2018, à l'adresse <http://www.makingheimat.de/en/refugee-housing-projects/database>
- Office fédérale de la statistique (ofs).** (s. d.) Consulté 23 décembre, à l'adresse: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.html>
- Secrétariat d'Etat aux Migrations (sem)** (s. d.) Consulté 21 décembre, à l'adresse: <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home.html>

## RAPPORTS

- Hospice General. (2017).** *Point sur l'hébergement des migrants et des projets de construction au 31.10.2017*. Hospice General. Consulté à l'adresse <http://www.hospicegeneral.ch/fr/point-sur-lhebergement-des-migrants>
- Hospice General. (2016.).** *Statistiques et indicateurs 2016*. Hospice General. Consulté à l'adresse <http://www.hospicegeneral.ch/sites/default/files/Statistiques%20et%20indicateurs%202016.pdf>
- Task force mandatée par le Conseil d'Etat par décision du 6 mars 2013. (2013).** *Premier rapport concernant les conditions d'existence des mineurs dans les centres d'accueil*. Conseil d'Etat Genevois. Consulté à l'adresse [www.ge.ch/conseil\\_etat/2009-2013/ppresse/doc/pointde-presse-20131113-annexe1.pdf](http://www.ge.ch/conseil_etat/2009-2013/ppresse/doc/pointde-presse-20131113-annexe1.pdf)

## ARTICLES DE REVUE

- Acatl-Monier, M. (1992).** *Gestion de la promiscuité socioculturelle. Premiers hébergements de migrants à Genève*. *Revue Suisse de Sociologie*, 3(18).
- Thiévent, R. (2009).** *Localisation des centres d'accueil pour requérants d'asile dans le canton de Neuchâtel*. *Géo-Regards: revue neuchâteloise de géographie, Migrations contemporaines*(2), 128.
- Kendall, S. (2017).** *Four Decades of Open Building Implementation: Realising Individual Agency in Architectural Infrastructures Designed to Last*. *Architectural Design*, 87(5), 5463. <https://doi.org/10.1002/ad.2216>

## AUTRES

- Delugan-Meissl, E., Dreher, S., & Muhr, C. (2016).** *Places for People - Reports and stories from: Biennale d'architettura 2016 - Austrian Pavillion*. Austrian Pavillion. Consulté à l'adresse [www.placesforpeople.at](http://www.placesforpeople.at)

